



A l'occasion du 67^{ème} anniversaire de la création des Forces Armées Royales

SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan préside le déjeuner offert par SM le Roi

Message de fidélité et de loyalisme de la famille des FAR à SM le Roi

Page 4

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH N°: 9921

Mardi 16 Mai 2023

Le Maroc frappé par la haine extrémiste, il y a de cela vingt ans

Coup dur

Et

Adoption d'une stratégie multidimensionnelle



Pages 2-3



Nos jeunots en finale de la CAN

*L'exploit est d'ores et déjà
là en attendant le Sénégal*

Page 23

“L'Appel du 16 mai”

L'Observatoire marocain de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme préconise la préservation d'un front intérieur uni contre l'exclusion et les discours de haine...

Actualité



En évoquant le douloureux souvenir des actes perpétrés à Casablanca un 16 mai de l'an 2003, ayant pour objectif macabre de propager la psychose, la peur et le désespoir dans les esprits des Marocains et au sein des différents milieux populaires, l'Observatoire marocain de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme a lancé un appel dit «Appel du 16 mai» mettant l'accent sur la nécessité cruciale et impérieuse de davantage de vigilance et de déploiement tous azimuts à la faveur de la préservation de la paix, de la sécurité, de la stabilité mais aussi de la tolérance, de la coexistence et de la solidarité dans toutes les régions du monde.

« Nos vivons à une époque où

exploient les différends politiques dont les protagonistes font recours pour les résoudre à la

force des armes, ce dont résultent les guerres, les conflits communautaires, la migration collective, l'endommagement des économies émergentes et la course aux armements au détriment du développement», explore le texte dudit Appel.

Le document émis par l'Observatoire invite toutes les parties ayant «choisi» de recourir aux armes au lieu et à la place du dialogue et des négociations de privilégier la voie de la sagesse.

A cet égard, le collectif exprime sa crainte de voir les groupuscules extrémistes exploiter la conjoncture mondiale déjà exaspérée en offrant des «services militaires» dont les conséquences seraient dévastatrices au terme des conflits armés déclenchés.

«La guerre est destructrice. Elle est source d'anarchie, de terrorisme, de massacre abominable, de haine », alerte, en outre l'Appel du 16 mai en ajoutant qu'à cet effet l'on espère que seront généralisées, partout dans le monde la paix, la tolérance et la solidarité et que sera penchée la balance de la raison et de la sagesse plutôt que celle des balles.

« Dans ce contexte, nous réitérons notre reconnaissance et notre considération pour nos forces sécuritaires qui avortent les rêves des terroristes les empêchant de devenir des bombes

obscurantistes, et ce en parfaits professionnalisme et responsabilité. De même que nous saluons hautement nos troupes militaires stationnées aux frontières pour parer à toutes les manœuvres hostiles ourdies par nos ennemis », a déclaré, là-dessus, l'Observatoire.

A cet égard, les auteurs de l'Appel du 16 mai réclame davantage de vigilance à l'échelon national afin de faire face à toutes les formes de discours de haine, produits par toutes les catégories d'associations ou d'institutions s'y adonnant, de manière à constituer une soupape de sécurité anticipative pour la patrie à l'encontre de l'obscurantisme et de l'extrémisme.

Ils saisissent cette occasion également pour rendre hommage à toutes les forces vives et toutes les institutions de la société civile qui constituent un véritable front contre l'extrémisme, en ancrant les valeurs de tolérance, de respect des différences et de solidarité.

«Nous réitérons, encore une fois, notre attachement à l'impératif de fonder un front intérieur horizontalement et verticalement pour lutter contre l'extrémisme, le discours de haine et les foyers de terrorisme», conclut l'appel.

R.M



Le Maroc frappé par la haine extrémiste, il y a de cela vingt ans

Coup dur Et Adoption d'une stratégie multidimensionnelle

16 mai 2003, une série d'attentats terroristes a frappé au cœur de Casablanca. Ces attentats, perpétrés par 14 membres d'un groupe terroriste intégriste, ont ciblé des établissements hôteliers et des lieux de culte (hôtel Safir, un restaurant avoisinant le Consulat de Belgique, un ancien cimetière juif, un club de la Communauté juive et le restaurant «Casa de España»). Le bilan est lourd : 45 morts outre de nombreux blessés et des dégâts matériels.

20 ans après, ces attentats djihadistes les plus meurtriers de l'Histoire du Royaume sont désormais ancrés dans l'histoire politique et dans la mémoire collective du pays, mais la douleur des familles des victimes et des survivants demeure tout aussi vive.

Politique sécuritaire efficace

Le Maroc a mené, depuis les attentats de Casablanca, une politique de lutte contre le terrorisme qui s'est révélée très efficace et qui a permis de démanteler plusieurs cellules voire d'empêcher des attentats dans d'autres pays, dont le Royaume-Uni, la France, la Belgique, le Danemark et l'Espagne.

«L'approche marocaine en matière de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent a accumulé depuis les attentats terroristes à Casablanca une expérience qualitative, et a démontré son efficacité à l'échelle internationale dans plusieurs domaines, notamment sur le plan sécuritaire, judiciaire, religieux et pénitentiaire», a affirmé El Mostafa Rezrazi, Senior Fellow au Policy Center for the New South, président de l'Observatoire marocain sur l'extrémisme et la violence et coprésident du Groupe de travail sur les combattants étrangers auprès du Programme EMISA de l'Union européenne. Et de préciser dans une déclaration à Libé : «Sur le plan sécuritaire, les autorités publiques ont opté pour une réforme profonde qui a visé la reconstruction des capacités institutionnelles, humaines et technologiques de la police et des services de renseignements, ce qui les a rendus parfaitement aptes à toute intervention rapide, proactive et adaptée aux bonnes pratiques de la gouvernance judiciaire. Et c'est dans ce contexte-là qu'intervient la création du Bureau central d'investigations judiciaires (BCIJ)».

Cette stratégie de lutte antiterroriste du Maroc a été également saluée dans



un rapport sur le terrorisme publié par le département d'Etat américain, qui a souligné que «les Etats-Unis et le Maroc entretiennent une coopération solide et de longue date dans ce domaine». Ce rapport annuel s'est félicité des efforts déployés par le Royaume en matière de lutte contre le terrorisme, faisant savoir que «le gouvernement marocain a poursuivi sa stratégie globale, qui comprend des mesures de sécurité vigiles, une coopération régionale et internationale et des politiques de lutte contre la radicalisation».

«En 2020, les efforts du Maroc en matière de lutte contre le terrorisme ont

largement atténué le risque d'actes terroristes», estime la même source.

En effet, après les attentats terroristes de 2003, 2007 et 2011 qui l'avaient secoué au point de laisser une trace indélébile dans les mémoires, le Royaume a, en effet placé la lutte contre le terrorisme en tête de ses priorités et développé une stratégie multidimensionnelle qui a porté ses fruits.

Basée sur un système à trois piliers : le renforcement de la sécurité intérieure, la lutte contre la pauvreté et les réformes religieuses, cette stratégie a été notamment opérationnalisée à travers la création du Bureau central d'investigations judiciaires (BCIJ) en 2015 et la mise en place de plans de lutte qui lui permettent d'être autant dans l'action que dans la réaction.

Parallèlement, les Forces Armées Royales (FAR) et le ministère de l'Intérieur ont déployé à partir de 2014 un dispositif sécuritaire baptisé Hadar (Vigilance) afin de renforcer la sécurité aux postes frontières, dans les aéroports et les gares. En outre, le Royaume a remis à jour son arsenal juridique relatif à la lutte contre le terrorisme en 2015 et doté les services sécuritaires qui en ont la charge des moyens matériels et humains adéquats.

Le rapport de l'Indice mondial du terrorisme 2022 a d'ailleurs classé le Maroc au 76ème rang, à l'échelle des pays touchés par la menace terroriste, avec un score de 1,156, ce qui permet au Royaume de figurer parmi les pays les moins impactés par le terrorisme.

D'après cet indice, la région MENA a connu une amélioration en ce qui concerne l'impact du terrorisme l'an dernier et l'Algérie a été le seul pays à

purement sécuritaire. Le Royaume a mis en place une nouvelle politique visant à restructurer le champ religieux.

Dans un discours prononcé en avril 2004, S.M le Roi Mohammed VI a dévoilé les grandes lignes de la stratégie du Royaume pour la restructuration du champ religieux. «Nous entamons aujourd'hui la finalisation et la mise en oeuvre d'une stratégie intégrée, globale et multidimensionnelle», a précisé le Souverain dans ledit discours. Et d'ajouter : «Cette stratégie à l'élaboration de laquelle Nous avons veillé et qui repose sur trois fondements, a pour but d'impulser et de renouveler le champ religieux en vue de prémunir le Maroc contre les velléités d'extrémisme et de terrorisme, et de préserver son identité qui porte le sceau de la pondération, la modération et la tolérance».

Pour El Mostafa Rezrazi, la réforme religieuse «constitue l'un des piliers de la lutte contre l'extrémisme violent au Maroc. La restructuration du champ religieux, à travers le renforcement du rôle de Imarat Al Moumine - institution consacrée et ancrée dans l'histoire, garante de la stabilité et de la sécurité spirituelle des Marocains - délégitime toute idéologisation et politisation de la religion».

Et le chercheur marocain d'ajouter : «La singularité de l'expérience marocaine en la matière consiste en ce double intérêt porté par l'Etat, et à la fois - d'un point de vue purement théorique, axé sur la primauté de l'école charite-malikitte - et à la pratique du culte. En effet, l'Etat supervise la gestion des lieux de culte et l'encadrement et la formation des acteurs religieux, monopolise la production de la Fatwa et contrôle des activités de charité et de bienfaisances».

Dans le même sens, le politologue marocain, Mohammed Tozy, a souligné que les leviers de la nouvelle stratégie religieuse du Royaume « sont restés les mêmes, mais les options sont devenues plus tranchantes. Désormais, le Maroc, à travers son Roi, affiche son particularisme et restaure son indépendance religieuse en confirmant son attachement au rite malikitte dans une perspective de distanciation avec le rite hanbalite, plus rigoriste et proche du wahhabisme» (Mohammed Tozy dans son article intitulé «L'évolution du champ religieux marocain au défilé de la mondialisation» et publié dans la Revue internationale de politique comparée (2009)).

Mourad Tabet



Mohammed Tozy
Le Maroc, à travers son Roi, affiche son particularisme et restaure son indépendance religieuse

enregistrer une détérioration due à une augmentation des décès liés au terrorisme. «L'Algérie a enregistré trois attentats en 2021, soit un de plus par rapport à 2020», lit-on dans ledit rapport. «Malgré une légère augmentation des attaques, 8 décès ont été enregistrés en 2021, soit le nombre de décès le plus élevé liés au terrorisme depuis 2018. L'attaque la plus meurtrière en Algérie s'est produite en 2021 suite à l'explosion d'une bombe qui a tué cinq civils et blessé trois autres personnes voyageant dans une camionnette sur une route de Tébessa», ajoute la même source.

Politique religieuse volontariste

Pour faire face au terrorisme, le Maroc n'a pas adopté une politique



El Mostafa Rezrazi
L'Etat supervise la gestion des lieux de culte et l'encadrement et la formation des acteurs religieux, monopolise la production de la Fatwa et contrôle des activités de charité et de bienfaisance

A l'occasion du 67^{ème} anniversaire de la création des Forces Armées Royales

SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan préside le déjeuner offert par SM le Roi



Par ordre de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Que Dieu L'Assiste, Chef Suprême et Chef de l'Etat-Major Général des Forces Armées Royales, Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay El Hassan

a présidé, dimanche au Cercle Mess Officiers de Rabat, le déjeuner offert par Sa Majesté le Roi, à l'occasion du 67^{ème} anniversaire de la création des Forces Armées Royales (FAR), indique un communiqué de l'Etat-majior Général

des Forces Armées royales.

A son arrivée au Mess, SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan a été salué par le Général de Division Mohammed Berrid, Inspecteur Général des FAR, Commandant la Zone Sud, et le

Commandant d'Armées Délégué de la Place de Rabat-Salé, le général Abdellah Boutaleb, avant de passer en revue un détachement du bataillon du Quartier Général qui rendait les honneurs.

Son Altesse Royale a été en-

suite salué par le Chef du Gouvernement, M. Aziz Akhannouch, le ministre délégué auprès du Chef du Gouvernement, chargé de l'Administration de la Défense Nationale, M. Abdelatif Loudiyi, le Général de Corps d'Armée Mohamed Haramou, commandant la Gendarmerie Royale, et le Général de Division Aérienne El Abed Alaoui Bouhamid, Inspecteur des Forces Royales Air et le Capitaine de Vaisseau Major Mohamed Tahin, Inspecteur de la Marine Royale, ajoute la même source.

Ont pris part à ce déjeuner le Chef du gouvernement, le président de la Chambre des représentants, des Conseillers de Sa Majesté le Roi, les membres du Cabinet Royal, les membres du gouvernement, les Officiers supérieurs de l'Etat-majior Général des FAR, les Attachés militaires étrangers accrédités à Rabat, ainsi que d'autres personnalités civiles et militaires.

Le 67^{ème} anniversaire de la création des FAR a été célébré au niveau des différentes Places d'armes, Garnisons, unités et Contingents des FAR, à travers des cérémonies marquées, notamment par la levée des couleurs, la lecture de l'Ordre du Jour adressé par Sa Majesté le Roi, Chef Suprême et Chef d'Etat-majior Général des Forces Armées Royales, aux membres des FAR, la remise de décoration ainsi que des défilés des troupes, conclut le communiqué.

Message de fidélité et de loyalisme de la famille des FAR à SM le Roi

La famille des Forces Armées Royales (FAR) a adressé un message de fidélité et de loyalisme à Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Chef suprême et Chef d'Etat-Majior Général des Forces Armées Royales, à l'occasion de la célébration, dimanche, du 67^{ème} anniversaire de la création des FAR.

Voici la traduction de ce message :

"Louange à Dieu.

Que la paix et la prière soient sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons,

Sa Majesté le Roi, Chef suprême et Chef d'Etat-Majior Général des Forces Armées Royales, Majesté,

A l'occasion de la commémoration du soixante-septième anniversaire de leur création, les

Forces Armées Royales ont l'insigne honneur de faire part, avec déférence et considération, à Amir Al-Mouminine, Sa Majesté le Roi, Chef suprême et Chef d'Etat-Majior Général des Forces Armées Royales, de leurs chaleureuses félicitations et de leurs sincères sentiments de fidélité et de loyalisme, implorant le Tout-Puissant pour que cet anniversaire national si cher soit célébré alors que Votre Majesté jouit de gloire, de triomphe, de santé et de quiétude, et Votre Royaume heureux de sécurité, de progrès et de prospérité.

En se remémorant les nobles significations et profondes valeurs patriotiques de ce glorieux anniversaire, les membres de Vos Forces Armées Royales, avec

toutes leurs composantes terrestre, aérienne, navale et de Gendarmerie Royale, expriment leur mobilisation constante derrière Votre majesté pour la défense de la Patrie et de ses valeurs sacrées, et la préservation de l'honneur, de la dignité, de la sécurité et de la stabilité de la patrie, face à tout danger qui le menace, prêtes à tout sacrifier pour défendre la souveraineté du Royaume chérifien et de son intégrité territoriale.

Votre Majesté,

Les membres de Votre armée, officiers, sous-officiers et militaires de rang, imprégnés des valeurs qui leur ont été inculquées sous Votre sage conduite, renouvellent, avec fierté et gratitude, leur reconnaissance à Votre Majesté pour la haute sollicitude et la

généreuse bienveillance paternelle dont Vous entourez la famille des Forces Armées Royales, ses anciens et les enfants de ses martyrs, se remémorant les réalisations accomplies par notre pays sous Votre règne prospère dans divers domaines et qui ont permis de renforcer son rayonnement et son leadership aux niveaux régional et international.

En ce jour glorieux, les membres de Vos Forces Armées Royales se remémorent, avec révérence et considération, les pages lumineuses de l'histoire de feu Sa Majesté le Roi Mohammed V et feu Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu Les accueillent dans Son vaste Paradis, priant le Très-Haut de les combler de Sa grande miséricorde et de Son généreux

pardon, en rétribution des grands sacrifices et louables services qu'ils ont consentis pour que le Royaume jouisse de la liberté et de l'indépendance.

Puisse Dieu préserver Votre Majesté, Vous garder en tant que recours pour ce pays heureux et réaliser sous Votre sage conduite davantage de progrès et de prospérité pour Votre peuple fidèle.

Puisse le Très Haut combler Votre Majesté en les personnes de Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay El Hassan, de Son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid et de l'ensemble des membres de l'illustre Famille royale.

Dieu l'omnipotent exauce les vœux de ceux qui l'implorent.

Wa Assalamou Ala Makami-koum Al Aali Billah".

Les deux citoyens marocains enlevés à la frontière entre le Burkina Faso et le Niger libérés



Les deux citoyens marocains, enlevés le 1er avril dernier, par des éléments armés au niveau des frontières nigéro-burkinabaises, ont été libérés à la faveur de la coopération entre les services de sécurité marocains et leurs homologues nigériens, a-t-on appris dimanche de source bien informée.

La coopération entre les services de sécurité marocains et nigériens, qui a duré 4 semaines, a permis la localisation des deux Marocains et leur libération samedi sains et saufs, affirme la même source.

Les deux ressortissants marocains Abderrahmane Serhani et Driss Fathi

subissent actuellement des examens médicaux afin de s'assurer de leur état de santé, préalablement à leur rapatriement vers le Royaume, précise la même source.

A rappeler que les deux cyclistes marocains n'ont pas donné de nouvelles depuis leur entrée au Burkina Faso en provenance de la Côte d'Ivoire et avaient indiqué avoir pris la direction de la frontière vers le Niger.

L'un des deux cyclistes avait posté une vidéo sur sa page Facebook, le 29 mars dernier, dans laquelle il affirmait se diriger vers le Burkina Faso dont les parties Nord-Est, sont prises depuis 2015 dans une spirale de violences at-

tribuées à des groupes armés terroristes liés à Al-Qaïda et à l'organisation Etat islamique (EI).

L'Association des Cyclistes Touristiques de Souss-Massa avait alors lancé un appel sur les réseaux sociaux concernant les deux cyclistes portés disparus.

Les cyclistes marocains Abderrahmane Serhani, professeur retraité d'éducation islamique et âgé de 65 ans, et Driss Fathi (commerçant, 37 ans) avaient quitté le Maroc le 19 janvier dernier. Ils ont traversé le passage d'El Guerguerate au Sud du Royaume avec leurs deux vélos vers la Mauritanie, et de là vers d'autres pays africains

Participation de la délégation marocaine à la 2^{ème} session ordinaire du PAP à Johannesburg

Le Parlement panafricain (PAP) a ouvert la deuxième session ordinaire de sa sixième législature, lundi dans son siège à Midrand, dans la banlieue de Johannesburg, en présence de plusieurs délégations, dont celle du Maroc. La séance d'ouverture a été présidée par Azali Assoumani, Président de l'Union des Comores et président en exercice de l'Union africaine (UA), en présence du président du PAP, Chief Fortune Charumbira, du président de la Chambre marocaine des Conseillers, Enaam Mayara, de la ministre sud-africaine des Relations internationales et de la Coopération, Naledi Pandor et du Commissaire de l'UA pour l'Agriculture, Josefa Sacko.

Conduite par M. Mayara, la délégation marocaine à ce Forum parlementaire panafricain comprend aussi Noureddine Salik du groupe de l'Union marocaine du travail, El Makhoul Hormatallah du groupe de l'Union générale des travailleurs du Maroc et Mohamed Amouri du groupe de la Confédération générale des entreprises du Maroc.

Le Parlement marocain est également représenté à ces réunions par Laila Dahi du Rassemblement national des indépendants (RNI), Khadija Arouhal du Parti du pro-

grès et du socialisme (PPS), Aydi Youssef de l'Union socialiste des forces populaires (USFP) et Hanaa Benkhair de l'Union générale des travailleurs du Maroc (UGTM).

A l'ordre du jour de ce Forum parlementaire, qui se tient du 15 mai au 02 juin, figurent l'examen des moyens devant permettre d'accélérer la mise en œuvre de la zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf) et la tenue du 3e Sommet des parlementaires africains sur la politique climatique et l'équité.

Cette nouvelle session planchera également sur l'examen et l'adoption de plusieurs rapports issus des travaux des Commissions permanentes du PAP. Il s'agit notamment du Rapport de l'atelier combiné sur l'accès à l'information et les droits numériques, le Forum sur la gouvernance de l'Internet, le Rapport sur la proposition d'élaboration d'une loi type sur les changements climatiques et le Rapport de l'atelier de renforcement des capacités sur la gouvernance et l'administration de la migration de main-d'œuvre.

Il s'agit aussi du Rapport sur la place de la médecine traditionnelle dans les systèmes de santé africains, du Rapport sur le renforcement conjoint des capacités sur la ratification des instruments juridiques de l'UA, du Rapport sur l'engagement

des premiers partenaires sur le cadre conceptuel du projet de loi type sur la parité hommes-femmes et du Rapport sur le projet de loi type sur les coopératives.

Mandaté pour faciliter la mise en œuvre des politiques, objectifs et programmes de l'UA et superviser leur exécution par les différents organes de l'Union, le PAP organisera un séminaire dédié au thème de l'année : « Accélération de la mise en œuvre de la zone de libre-échange continentale africaine ».

Le séminaire se concentrera sur le dégroupage de l'accord de la Zlecaf et les stratégies qui seront mises en place par le bras législatif de l'Union africaine pour accélérer l'accord historique.

Le Parlement panafricain est une Assemblée consultative de l'Union africaine qui regroupe les députés des pays membres de l'Union africaine. Il a été créé en vertu de l'article 5 de l'Acte constitutif de l'UA et installé officiellement dans ses fonctions le 18 mars 2004.

Chaque État membre est représenté au sein du PAP par cinq parlementaires issus de la majorité et l'opposition, dont au moins une femme, élus ou désignés par leurs parlements ou organes législatifs nationaux.

Services correctionnels

Ouverture à Dakar de la 6^{ème} conférence biennale de l'ACSA

Les travaux de la 6^{ème} conférence biennale de l'Association des services correctionnels d'Afrique (ACSA) se sont ouverts, lundi matin à Dakar, sous le thème « Bâtir des systèmes pénitentiaires résilients : leçons de la pandémie de Covid-19 », avec la participation de responsables des Directions générales de l'Administration pénitentiaire et experts de plusieurs pays dont le Maroc.

La cérémonie d'ouverture de cette Conférence, tenue sous le haut patronage du chef de l'Etat sénégalais, Macky Sall, a été présidée par le Premier ministre Amadou Ba, en présence du Garde des Sceaux, ministre de la Justice, Ismaïla Madior Fall, et de responsables des directions générales de l'Administration pénitentiaire de plusieurs pays africains dont le Maroc. Elle a été marquée notamment par l'allocation du président de l'ACSA et le discours du Premier ministre Amadou Ba.

Cette rencontre, qui se poursuit jusqu'au 19 mai, regroupe plus de 400 participants provenant de 30 pays dont le Maroc, représenté par le Secrétaire général de la Direction générale de l'Administration pénitentiaire et de la réinsertion (DGAPR), Younes Jabrane.

Des experts pénitentiaires, professeurs d'université, diplomates, organisations non gouvernementales, entre autres déci-

deurs, vont réfléchir durant ces quatre jours sur les voies et moyens pour l'amélioration des conditions de détention en Afrique et proposer de nouvelles résolutions afin de parvenir à des consensus forts.

Le premier jour de cette conférence sera marqué par la tenue de sessions portant sur les thèmes "Développer des régimes de sécurité efficaces et utiles dans les prisons: leçons tirées de la pandémie de Covid-19", "Promouvoir les innovations dans le système pénitentiaire après Covid-19" et "Intervention stratégique de communication sur les risques dans la gestion de Covid-19: Cas dans les services des prisons du Ghana-meilleure pratique".

La 5^e conférence biennale de l'Association des services correctionnels d'Afrique s'est tenue du 27 au 31 mai 2019 à Ouagadougou au Burkina Faso, sous le thème : « Approfondir les réformes dans les administrations pénitentiaires africaines : un objectif important ».

L'Association des services correctionnels d'Afrique (ACSA) est une organisation qui regroupe des services pénitentiaires du continent africain et s'efforce d'atteindre un changement de paradigme, passant de systèmes punitifs à des systèmes fondés sur les droits de l'Homme et guidés par les valeurs démocratiques et l'Etat de droit.





Après un mois de guerre, le Soudan s'enfonce dans la crise



Frappes aériennes et explosions ont de nouveau secoué lundi le Soudan, après un mois de guerre pour le pouvoir entre deux généraux rivaux qui menacent de dégénérer encore, au risque de déstabiliser les pays voisins.

Les combats qui ont éclaté le 15 avril entre l'armée du général Abdel Fattah al-Burhane et les paramilitaires des Forces de soutien rapide (FSR), commandées par le général Mohamed Hamdane Daglo, ont fait près d'un millier de morts et environ un million de déplacés et de réfugiés.

Dans la nuit de dimanche à lundi, le général Daglo a mis en ligne un enregistrement sonore où il promet à son adversaire qu'il sera

"jugé rapidement et pendu en place publique".

Le chef de l'armée avait ordonné dimanche soir le gel des comptes et des avoirs des FSR, connus pour leur puissance financière.

A Khartoum, une ville de cinq millions d'habitants quasiment privés d'eau et d'électricité, et au Darfour, dans l'ouest, les habitants vivent terrés chez eux, craignant de sortir pour acheter à manger par peur de balles perdues.

Le syndicat des médecins a publié lundi un bilan de 280 morts et plus de 160 blessés pour les seules journées des 12 et 13 mai dans les affrontements à El-Geneina, au Darfour.

Dans la grande banlieue à l'est de Khartoum, des témoins ont fait état de frappes aériennes, de bruits d'explosions et de nuages de fumée.

A Jeddah, en Arabie saoudite, les belligérants négocient une trêve "humanitaire" pour laisser sortir les civils et faire entrer l'aide. Mais ils se sont uniquement entendus sur le principe du respect des règles de la guerre, renvoyant à d'ultérieures "discussions élargies" la question de l'arrêt des hostilités.

"Rien n'a changé depuis le début du conflit, si ce n'est que les gens sont de plus en plus tendus chaque jour", confie à l'AFP un habitant du sud de Khartoum.

"La violence des deux camps augmente de jour en jour", estime

un habitant du nord de la capitale.

Pour le chercheur Aly Verjee, "si les deux camps ne changent pas leur façon de penser, difficile d'imaginer une traduction sur le terrain des engagements sur le papier".

Dans ce pays de 45 millions d'habitants, le tiers de la population qui dépendait de l'aide alimentaire internationale en est quasiment privé: elle a été pillée ou interrompue à la suite de la mort de 18 employés humanitaires.

Le Programme alimentaire mondial (PAM) a néanmoins annoncé lundi effectuer ses "toutes premières distributions de nourriture" dans l'Etat d'Al-Jazira, au sud-est de la capitale, pour les nouveaux déplacés par les combats à Khartoum.

L'argent manque parce que les banques, pillées pour certaines, sont fermées depuis un mois, ou parce que les prix ont flambé: multipliés par quatre pour la nourriture ou par 20 pour l'essence.

Selon les experts et les diplomates, chacun des deux généraux pense pouvoir l'emporter militairement, grâce à des effectifs importants et des soutiens étrangers. Le général Daglo est un allié des Emirats arabes unis ainsi que, selon le Trésor américain, des mercenaires russes de Wagner, tandis que l'Egypte soutient le général Burhane.

Les deux hommes paraissent donc plus intéressés par un long conflit que par des concessions à la table des négociations.

Au Darfour, "on nous rapporte que des snipers tirent sur qui

conque sort de chez lui", dit à l'AFP Mohamed Osman, de Human Rights Watch (HRW). Pris au piège, "des gens blessés dans des combats il y a deux semaines meurent chez eux".

Dans cette région, la répression sous la dictature d'Omar el-Béchir (1989-2019) des minorités ethniques par les militaires et les paramilitaires aujourd'hui ennemis avait fait 300.000 morts dans les années 2000.

Médecins sans frontières (MSF) souligne que dans les camps de déplacés du Darfour, "les gens sont passés de trois repas par jour à un seul".

Des milliers de réfugiés entrent chaque jour en Egypte, au Tchad, en Ethiopie ou au Soudan du Sud. L'Egypte, qui traverse la pire crise économique de son histoire, s'inquiète. Les autres pays voisins redoutent une contagion.

A Khartoum, l'aéroport ne fonctionne plus, les centres commerciaux ont été pillés et les administrations sont fermées "jusqu'à nouvel ordre".

Ce qu'il reste de l'administration s'est replié à Port-Soudan, à 850 kilomètres à l'est de Khartoum, épargnée par les violences et où une équipe réduite de l'ONU tente de négocier l'acheminement de l'aide humanitaire.

"En détruisant des usines agro-alimentaires ou de petites industries, cette guerre a causé une désindustrialisation partielle du Soudan", affirme M. Verjee. "Le futur Soudan sera plus pauvre encore et pendant longtemps".

Pour le Kremlin, les nouvelles livraisons d'armes britanniques causeront encore plus de destructions



Les nouvelles livraisons d'armes britanniques à l'Ukraine, annoncées par Londres en amont d'une rencontre entre le Premier ministre Rishi Sunak et le président ukrainien Volodymyr Zelensky, vont causer "encore plus de destructions", a averti lundi le Kremlin.

"La Grande-Bretagne aspire à se placer à la tête des pays qui continuent d'inonder l'Ukraine en armements", a dénoncé devant la presse le porte-parole de la présidence russe, Dmitri Peskov.

Il a estimé que ces livraisons n'auront "pas d'impact important sur le déroulement" du conflit, mais "provoqueront encore plus de destructions".

"Nous voyons cela de manière très négative", a ajouté M. Peskov.

Londres a annoncé lundi la livraison prochaine de "centaines" de mis-

siles anti-aériens et de drones d'attaques à l'Ukraine, avant une visite de Volodymyr Zelensky dans le cadre de sa tournée européenne.

Le Royaume-Uni, l'un des principaux soutiens de Kiev, avait déjà annoncé la semaine dernière son intention de livrer des missiles de croisière Storm Shadow à l'Ukraine, devenant le premier pays à lui fournir ce type d'armement à longue portée.

Ces livraisons interviennent alors que Kiev prépare depuis des mois une contre-offensive destinée à repousser les troupes russes des territoires qu'ils occupent.

En 2022, Londres a livré à Kiev 2,3 milliards de livres (2,65 milliards d'euros) d'aide militaire et le gouvernement a promis de maintenir cette année ce niveau d'aide, le deuxième après les Etats-Unis.

La Turquie vers un second tour inédit

Avantage à Erdogan



À l'aube d'un premier tour disputé, la Turquie se dirige lundi, pour la première fois de son histoire, vers un second tour qui devra départager le 28 mai le président Recep Tayyip Erdoğan et son principal rival, Kemal Kılıçdaroglu.

Les résultats définitifs des scrutins présidentiel et législatif restent attendus. Dimanche, les 64 millions d'électeurs turcs se sont massivement pressés aux urnes, avec un taux de partici-

pation provisoire frôlant les 90%.

Après dépouillement de plus de 99% des bulletins, M. Erdoğan recueille 49,4% des voix, contre 44,95% pour son principal opposant social-démocrate, une issue meilleure qu'espérée pour le chef de l'Etat que les derniers sondages donnaient systématiquement à la traîne.

Pour le camp de l'opposition, qui appelait ces dernières semaines à "en finir au premier

tour", et affirmait dimanche soir être "en tête", le résultat sonne en revanche comme une douche froide.

"Si notre nation veut un second tour, alors nous gagnons au second tour", a toutefois assuré dans la nuit de dimanche à lundi M. Kılıçdaroglu, à la tête d'une large coalition de six partis d'opposition, affirmant que "la volonté de changement dans la société est supérieure à 50%".

Recep Tayyip Erdoğan,

réélu en 2018 dès le premier tour de la présidentielle, a également pris la parole dans la nuit face à une foule de partisans.

"Je crois sincèrement que nous continuerons à servir notre peuple ces cinq prochaines années", a lancé le "Reis", au pouvoir depuis 2003. Il avait multiplié ces dernières semaines les promesses électorales pour tenter d'amortir la très forte inflation qui frappe le pays. Le Parti de la justice et du développement (AKP, islam-conservateur) du président et ses alliés sont en parallèle en bonne voie pour conserver leur majorité au Parlement.

Dans ce climat d'incertitude, le principal indice de la Bourse d'Istanbul était en recul de 4% lundi matin.

L'issue du second tour dépendra pour partie d'un troisième homme, Sinan Oğan (nationaliste), qui a recueilli 5% des voix environ au premier tour et n'a pas encore appelé à soutenir l'un des deux candidats.

Dans le quartier de Sishane, à Istanbul, les avis sont partagés lundi matin sur le verdict à attendre des urnes le 28 mai.

Pour Betül Yılmaz, 26 ans, "Kılıçdaroglu peut l'emporter s'il fait alliance avec Sinan

Oğan". "Mais ça va être serré", prédit la jeune femme, cheveux couverts d'un voile noir.

"Tayyip Erdoğan va gagner. C'est un vrai leader, les Turcs ont confiance en lui et il a une vision pour la Turquie", croit quelques mètres plus bas Hamdi Kurumahmut, 40 ans, qui travaille dans le tourisme.

"Bien sûr, il y a des choses qui doivent être améliorées, sur l'économie, l'éducation ou la politique d'accueil des réfugiés. Mais nous savons qu'il est celui qui pourra régler tout ça", affirme-t-il.

Jusque dans la nuit, les deux camps se sont livrés une bataille de chiffres, enjoignant à leurs observateurs respectifs de rester sur les lieux de dépouillement "jusqu'au bout".

Le camp de M. Kılıçdaroglu a immédiatement contesté les premiers chiffres, qui donnaient une confortable avance à M. Erdoğan, affirmant que les résultats des bureaux de vote les plus favorables au candidat de l'opposition n'avaient pas encore été comptabilisés du fait notamment de multiples recours.

Mais pour le quotidien gouvernemental Sabah lundi matin, l'arrivée en tête du président sortant au premier tour "est une formidable réussite".

Prison à vie en Chine pour un Américain accusé d'espionnage

Un Américain de 78 ans, résident permanent de Hong Kong, a été condamné lundi en Chine à la prison à vie pour "espionnage", ce qui devrait tendre encore davantage les relations Pékin-Washington déjà au plus bas.

Une condamnation aussi lourde visant un citoyen étranger pour ce motif est relativement rare dans le pays asiatique.

Cette annonce intervient sur fond de déplacement au Japon du président américain Joe Biden qui doit participer, du 19 au 21 mai, au sommet du G7 à Hiroshima.

John Shing-wan Leung, également connu sous le nom de Liang Chengyun, "s'est rendu coupable d'espionnage et a été condamné à la réclusion à perpétuité ainsi qu'à la privation à vie de ses droits politiques", a indiqué lundi dans un communiqué le tribunal populaire intermédiaire de Suzhou (est de la Chine).

Ses biens personnels ont également été confisqués à hauteur de 500.000 yuans (66.000 euros) lors de ce procès en première instance qui s'est tenu lundi, vraisemblablement à huis clos, comme c'est généralement le cas dans ce type d'affaires.

Les autorités chargées de la sécurité d'Etat avaient pris dès 2021 des "mesures coercitives" à l'encontre de ce citoyen américain, selon le communiqué, une formulation qui fait généralement référence à de la détention.

Le communiqué ne mentionne pas la nature précise des faits reprochés à John Shing-wan Leung, ni quelle était sa profession ou son activité en Chine, ni encore où il se trouvait lors de son arrestation.

Un porte-parole de l'ambassade des Etats-Unis à Pékin a indiqué à l'AFP être au courant d'informations selon lesquelles un citoyen américain a été condamné à Suzhou.

"Le Département d'Etat n'a pas de plus grande priorité que la sûreté et la sécurité des citoyens américains à l'étranger", a affirmé l'ambassade. "Pour des raisons de confidentialité, nous n'avons pas d'autres commentaires à faire."

A Hong Kong, dont John Shing-wan Leung était résident permanent, le chef de la sécurité, Chris Tang, a indiqué lundi à la presse que les autorités de la ville avaient été informées par la Chine continentale de son arrestation en 2021.

"La police hongkongaise a pris des mesures de suivi conformément à cette notification", a-t-il déclaré, refusant de donner plus de détails.

Interrogé lundi lors d'un point presse régulier, un porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères a refusé d'apporter davantage de précisions.

La condamnation de John Shing-wan Leung risque de dégrader encore davantage les re-

lations sino-américaines.

Elles sont tendues ces dernières années en raison de désaccords sur de nombreux sujets: le déséquilibre commercial, Taïwan, Hong Kong, le traitement par Pékin de sa minorité musulmane ouïghoure, la rivalité dans le secteur des technologies ou encore l'affaire des ballons chinois en février.

Fin avril, le Parlement chinois a adopté des modifications à la loi nationale anti-espionnage, laquelle interdit désormais plus explicitement le transfert hors de Chine de toute information liée à la sécurité nationale et élargit la notion d'espionnage.

Des étrangers sont régulièrement accusés en Chine d'espionnage ou de charges similaires.

En février, un Japonais a été condamné à 12 ans de prison pour espionnage, selon l'agence de presse japonaise Kyodo News.

L'écrivain australien d'ori-

gine chinoise Yang Jun a, lui, été interpellé en janvier 2019 pour le même motif.

Canberra avait appelé la semaine dernière à la libération de la journaliste australienne Cheng Lei, en détention depuis plus de 1.000 jours, qui officiait sur la chaîne publique chinoise en anglais CGTN.

Cette quadragénaire, mère de deux enfants, est poursuivie par Pékin pour "divulgaration de secrets d'Etat à l'étranger".

Quelques jours après l'arrestation au Canada fin 2018 de Meng Wanzhou, alors directrice financière du groupe de télécoms chinois Huawei, la Chine avait placé en détention deux Canadiens, accusés de faits d'espionnage.

Le consultant Michael Spavor, finalement condamné à 11 ans de prison, ainsi que l'ex-diplomate Michael Kovrig, avaient ensuite été libérés en 2021, quelques heures après la conclusion d'un accord sur la libération de Mme Meng.

Par Abou Salma

abousalma10@gmail.com

Mots flechés

Jeux & Loisirs

ABSURDITÉ	SOMMES AVANCÉES	DANSE	DE BAS EN HAUT: POISSON	EN FUSION	VENDUE	PLANTE DES PRÉS	VILLE CITÉ	ENVOYÉE
GRAND BRUIT					MONTÉE DES EAUX EN PANNE			
		OURS EN PELUCHE						
ÉPÉE EN ARRIÈRE		EN POUFRE			CIEL		APPÂT	
RHÉSUS VILLE DE FRANCE		FIN D'ANNÉE SODIUM			LANCÉE	PARTIE DE BRIDGE	EN PLOMB	
			DARONNE POINT COMMUN				FIN DE VERBE	
EMPEREUR DE RUSSIE				REBUT SODIUM			VENTILÉES	EXPLICITE
		DE BAS EN HAUT: TOUQUÉ	RECUEIL AMUSANT POSSESSIF			ACCÈS MESSAGER		
LITHIUM DÉMESURÉE								
				GRAND PERROQUET	SKETCH	LETTRES DE BRETON		
ELLE TOMBE DU CIEL	EN MARS DRAME JAPONAIS		PRESTE SYMBOLE DU BROME				EN DUEL	NAZI
LAC DU SOUDAN		ACCOUPOIR				ROULÉS		
SOUPEUSES								

Solution mots flechés d'hier

PROVISEUR / COLONNE	S	RENNE	ÉPINE	B	BOONER	CICÉL	A	PROVISEUR	BOU
SANS POINT / PROS	C	E	L	I	B	A	T	A	I
EN MARCHÉ	R	C	P	O	R	T	E	A	G
PROFANE DE CHARGE	I	O	N	U	T	E	T	A	
CHIFFRE / PRAVISEUR	B	U	T	E	R	N	A	V	E
	D	O	L	E	L	U	D	E	R
EN VOYAGE	U	E	I	A	R	T			
	C	I	R	C	O	N	S	C	R
ROMBER	L	A	I	G	R	I	E	S	
	A	L	P	E	U	E	N	R	D
ALAMBIC	E	O	S	E	R	I	P	O	
	C	U	I	T	U	R	G	E	
	R	U	E	R	E	E	R	I	L

Directeur de la Publication et de la Rédaction
 Mohamed Benrabia

Secrétaire général de la rédaction
 Mohamed Bouarab

Rédaction
 Hassan Bentaleb
 Alain Bouafdy
 Mouned Tabet
 Walid Mejdoubi
 Mehdi Ouassat
 Rachid Meftah

Responsable des ressources humaines
 Anika Rachdi

Directeur artistique
 Fouad Ezziar

Service technique
 Khadija Sals (Responsable)
 Myriem Rahane
 Khadija Hlilafi
 Hafid Bouzoussata
 Meriem Farki
 Elkandoussi Elmaridi

Révision
 Abdelouassim Warrach

Secrétariat
 Anoua Tabou

Photographe
 Ahmed Laaraki

Correspondants
 Ahmedou El Kabab (Laiyoune)
 Abdelali Khallad (Essaouira)

Collaborateurs
 Chouab-Sabounou
 Khalil Benmoussa

Adresse de la Rédaction
 33, Rue Aziz Abdelkader
 B.P. 2165 - Casablanca - Maroc

E-mail:
 Liberation@libe.ma
 Téléphone:
 0522 61.94.04

Fax de la rédaction:
 0522 62.09.72

Service annonces et publicité
 E-mail:
 annonces@libe.ma

Youssef El Gaba
 Moura El Yousoufi
 Louhna Baghdad
 Larbi Mounib
 Riha Al Dahman
 Sibam Zatter
 Fatwa Choukri

44, Avenue des F.A.R
 3^e Etage - Casablanca
 Tél: 0522 31.00.62
 0522 62.32.32
 0522 60.23.44
 Fax: 0522 31.28.00

Imprimerie
 Les Éditions Maghébines

Distribution
 SAPRESS
 Dossier de presse
 130/04

Site web:
 www.libe.ma

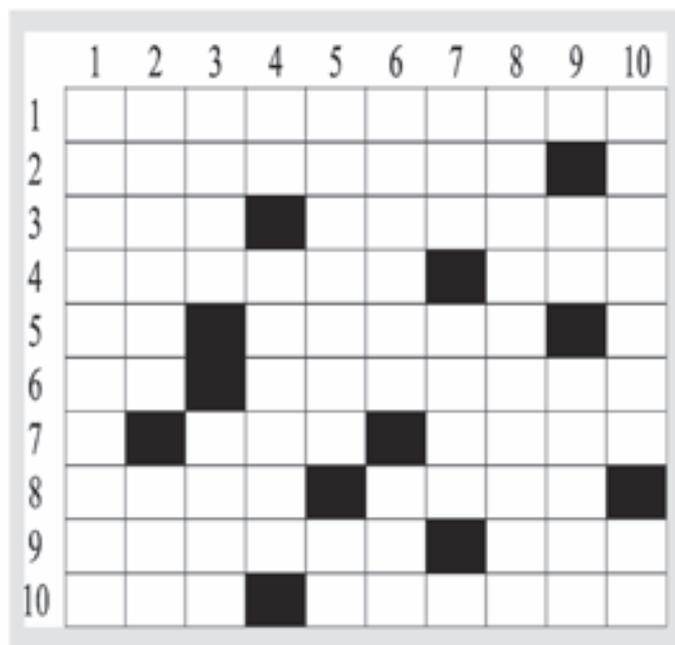
Journal Libération

Libération Maroc

o.j.l. MAROC

2017
 www.o.j.l.ma

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- 1- A l'échelle du globe
- 2- Logent
- 3- Elliptique - Mis en grange
- 4- Proche - Clair
- 5- Élaté - Pierre tombale
- 6- Personnel - Discourir avec emphase
- 7- Défini - Tond
- 8- Entretoise - Décret
- 9- Il baise - Boue à gorge
- 10- Base de lancement - Mettra en sol

VERTICALEMENT

- 1- Stricto sensu
- 2- Ferment - Jacasse
- 3- Fils de Jacob - Roche en fusion
- 4- Nickel - Attend
- 5- Lui et les siens - Possessif
- 6- Essayer - Gagné
- 7- Ils font l'âge - Noble anglais
- 8- Il se suit
- 9- Défini - Fils d'acide et d'alcool
- 10- Lancer - Eau de France

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

		2			9		1	6
9	5	6					3	2
		3			9			
	6				5	2	7	
	1	7			6	4		
3	2	4				8		
	6			5				
1	7			6	2		5	
2	5	7		8				

Moyen

6		4						
1						5	2	
5	4			2	3			6
		7		5	1	6		
			6	7	4		1	
4			1	6			8	9
	8	9						1
					9			5

Difficile

			9	4				
	5		3	6		2		
3	9	2						
2	3			7		1		
4							5	
	8	4			3	2		
				2	5	9		
	2	6	5			4		
		1	8					

Expert

		2	8	1				
5				2				8
		3					1	
		4						
1	9	6		8		4	2	7
						3		
	7					5		
3				4				9
				3	2	7		

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

3	5	9	1	7	4	6	2	8
7	8	1	2	6	3	9	4	5
4	2	6	5	9	8	3	1	7
9	3	4	8	2	7	5	6	1
8	1	5	3	4	6	7	9	2
6	7	2	9	1	5	4	8	3
2	4	7	6	5	1	8	3	9
1	6	8	7	3	9	2	5	4
5	9	3	4	8	2	1	7	6

Moyen

1	7	9	8	4	5	2	3	6
3	6	4	7	1	2	8	5	9
8	5	2	9	6	3	7	1	4
6	3	7	5	2	8	9	4	1
2	4	1	6	3	9	5	7	8
9	8	5	1	7	4	3	6	2
5	1	3	2	9	6	4	8	7
7	2	8	4	5	1	6	9	3
4	9	6	3	8	7	1	2	5

Difficile

8	5	6	3	4	2	1	9	7
2	7	9	8	6	1	5	4	3
1	4	3	9	7	5	2	6	8
9	3	4	5	8	6	7	2	1
5	1	8	7	2	4	6	3	9
7	6	2	1	9	3	8	5	4
6	2	1	4	3	7	9	8	5
4	8	7	6	5	9	3	1	2
3	9	5	2	1	8	4	7	6

Expert

5	3	1	4	6	7	2	8	9
4	9	8	2	3	1	6	7	5
2	6	7	8	5	9	3	4	1
6	8	4	5	2	3	1	9	7
3	7	2	9	1	4	5	6	8
9	1	5	7	8	6	4	2	3
1	2	6	3	7	8	9	5	4
8	4	3	6	9	5	7	1	2
7	5	9	1	4	2	8	3	6



Ports: Légère hausse des trafics de commerce au premier trimestre 2023

Le volume global des trafics de commerce traités par les ports du Royaume, a atteint 48,6 millions de tonnes au premier trimestre 2023, contre 48,4 millions de tonnes (MT) par rapport à la même période de l'an dernier, soit une légère hausse de 0,4%.

Le trafic domestique a enregistré un volume de 26,1 millions de tonnes (-5,1%) tandis que le transbordement a atteint un volume de 22,4 MT, soit une croissance de 7,7% par rapport au 1er trimestre de 2022, indique un communiqué du ministère de l'Équipement et de l'Eau.

La répartition du trafic à fin mars 2023 a connu une prédominance de l'activité de transbordement, représentant une part de 46,2% du trafic global, suivie des importations avec 31,9% qui a enregistré un volume de 15,5 millions de tonnes (-6,3%), des exportations avec 16,9% et un volume de 8,2 millions de tonnes (-7,6%), rapporte la MAP.

Viennent ensuite l'activité du cabotage avec 4,1%, enregistrant un volume de 2 millions de tonnes (+19%) et du soutage des hydrocarbures avec 0,8% et un volume de 0,4 million de tonnes (+2,3%), et ce au profit des navires transitant par le Détroit de Gibraltar, selon la même source.

S'agissant des principaux trafics stratégiques traités par les ports marocains, le 1er trimestre de l'année en cours a enregistré une hausse au niveau des trafics des conteneurs (2,3 millions d'EVP/+6,3%), du charbon et coke (2,8 millions de tonnes/+7,1%), du transport international routier (139.183 unités/+2,4%) et des véhicules neufs (145.477 unités/+19,3%). On relève, en revanche, la baisse des trafics des hydrocarbures (2,7 millions de tonnes/-6,6%), des céréales (1,9 millions de tonnes/-12,8%), et des phosphates et produits liés (5,4 millions de tonnes/-25,5%).

Pour le trafic des passagers, les ports marocains ont vu transiter 606.946 PAX durant le 1er trimestre de l'année 2023, soit une hausse importante de 395,5% par rapport à la même période de l'année précédente. Quant à l'activité de croisière, elle a marqué une reprise avec un nombre de 71.135 croisiéristes.

Par ailleurs, le volume des débarquements de produits de la pêche maritime côtière et artisanale, au titre du 1er trimestre, a connu une progression de 8,6% pour s'établir à 210.703 tonnes.

Préservation des ressources halieutiques et amélioration de la gestion de la pêche

La Banque mondiale exhorte le Maroc à recourir davantage à la planification spatiale marine



Le recours à la planification spatiale marine (PSM) aidera le Maroc à préserver ses ressources halieutiques et à améliorer la gestion de la pêche, affirme la Banque mondiale dans un récent rapport.

«La planification spatiale marine est d'autant plus efficace que tous les acteurs concernés, des pouvoirs publics au secteur privé en passant par les pêcheurs artisanaux, sont associés à un mode de gouvernance participative dès le début du processus», plaide l'organisation financière internationale dans une note publiée récemment.

Afin de prendre de meilleures décisions sur des questions qui concernent directement leurs activités et leurs moyens de subsistance, la Banque mondiale précise que «l'ensemble de ces parties prenantes doit également pouvoir disposer de données actualisées, pertinentes et accessibles».

Notons que la manifestation de l'intérêt de cette approche vient des autorités nationales qui «prévoient d'appliquer cette approche pour identifier le site

d'une nouvelle aire marine protégée à Agadir, sur la côte atlantique», souligne l'organisation financière internationale.

Précisons, là-dessus, que le rapport de la Banque mondiale, intitulé «Les débuts de la planification spatiale marine au Maroc : conjuguer les enjeux de conservation et de développement», regroupe les enseignements tirés d'un projet d'assistance technique destiné à expérimenter le recours à la planification spatiale marine.

Ce document «fournit une illustration pratique de la planification spatiale marine (PSM), une méthode de gouvernance qui a pour vocation de réunir les multiples usagers des ressources marines et de leur apporter les données dont ils ont besoin», poursuit l'institution financière.

Le rapport consacre en outre un chapitre aux prochaines étapes que le Maroc pourra entreprendre pour améliorer la gestion de l'aire marine protégée d'Agadir. Il fait notamment allusion à un outil qui permettra de développer à plus grande échelle la planification spatiale marine et d'encourager son utilisation dans

les années à venir.

La Banque mondiale constate que «le gouvernement marocain tient à prendre l'initiative d'une démarche multisectorielle qui sera essentielle au succès du processus de planification spatiale marine».

Pour l'organisme international, il ne fait aucun doute que «son engagement contribuera à la participation active d'un large éventail de parties prenantes, et en particulier des pêcheurs artisanaux, dont les moyens de subsistance dépendent de la poursuite de leur activité dans les aires marines protégées (AMP) envisagées».

En ce qui concerne le projet des aires marines protégées de la capitale du Souss, l'institution de Bretton Woods rappelle qu'une équipe technique a réalisé un diagnostic détaillé de la zone d'étude, qui intègre des données biologiques et environnementales, mais aussi des données économiques et des informations qui rendent compte des usages des ressources marines et côtières de la zone concernée par les parties prenantes.

Selon ses explications, ces données ont ensuite été représentées visuellement sur une carte numérique sous la forme de couches d'informations, à l'aide d'un système d'information géographique (SIG).

C'est ainsi qu'après l'ajustement des paramètres de la carte en fonction des priorités des parties prenantes, «le gouvernement sera en mesure d'établir une liste restreinte d'aires marines protégées potentielles», poursuit la Banque.

Ainsi qu'elle le relève, c'est à partir de cette liste que tous les acteurs concernés pourront choisir collectivement le site le mieux à même de soutenir tant les moyens de subsistance tirés de la pêche que les objectifs économiques.

La Banque mondiale en est persuadée: l'assistance technique apportée au Maroc a permis de raffermir «l'intérêt du gouvernement pour la planification spatiale marine et pour se doter ainsi d'un instrument de cogestion des ressources naturelles adapté au contexte local».

Alain Bouithy

Le dirham s'apprécie de 1,9% face au dollar entre mars et avril

Le dirham s'est apprécié de 1,9% vis-à-vis du dollar et s'est déprécié de 0,44% face à l'euro entre les mois de mars et d'avril 2023, selon Bank Al-Maghrib (BAM).

Pour ce qui est des opérations d'adjudication en devises de BAM avec les banques, aucune séance n'a été tenue depuis décembre 2021, précise la Banque dans sa Revue mensuelle de la conjoncture économique, monétaire et financière pour le mois de mai.

Au niveau du marché interbancaire, le volume des échanges de devises contre dirhams s'est situé à 69,6 milliards de dirhams (MMDH)

en mars 2023, en hausse de 22,5 MMDH d'une année à l'autre, fait savoir la même source.

En ce qui concerne les opérations des banques avec la clientèle, leur volume s'est établi à 33,5 MMDH pour les achats au comptant et à 22,9 MMDH pour ceux à terme, contre respectivement 34,2 MMDH et 28,4 MMDH une année auparavant.

Quant aux ventes, elles ont porté sur un montant de 37,5 MMDH pour les opérations au comptant et de 4,1 MMDH pour celles à terme, après 40,1 MMDH et 9,4 MMDH respectivement.

Tourisme: 2,9 millions d'arrivées aux postes frontières au T1-2023

Le volume des arrivées aux postes frontières a atteint environ 2,9 millions de touristes au premier trimestre 2023 (T1-2023), en forte hausse de +238% par rapport à fin mars 2022, selon l'Observatoire du tourisme.

Cette évolution se répartit entre les touristes étrangers (TES) avec une hausse de +334% et les Marocains résidant à l'étranger (MRE) avec +167, ressort-il des statistiques de l'Observatoire du mois de mars 2023. Par rapport au premier trimestre 2019, les arrivées de touristes ont affiché une hausse de 17% au T1-2023 (+47% pour les MRE et -

1% pour TES).

Par marchés émetteurs, l'Espagne et le Royaume-Uni ont affiché une augmentation importante par rapport au premier trimestre 2019 de +45% et +28% respectivement. Les Etats-Unis et l'Italie ont également connu une hausse par rapport à fin mars 2019 de +5% et +9% respectivement.

En revanche, les marchés allemand, hollandais et belge ont connu des baisses importantes de 39%, 34% et 28% respectivement par rapport au premier trimestre 2019.

Internationalisation des entreprises

Signature à Lisbonne d'un mémorandum d'accord entre la CAFELEC et l'APEMETA

Un mémorandum d'accord a été signé, vendredi à Lisbonne, entre la Confédération africaine d'électricité (CAFELEC), présidée par la Fédération nationale de l'électricité, de l'électronique et des énergies renouvelables (FENELEC), et l'Association portugaise des entreprises de technologie environnementale (APEMETA).

Signé en marge du Forum économique Portugal-Maroc par le président de la CAFELEC et la FENELEC, Ali El Harti, et le président de l'APEMETA, Carlos Iglézias, ce mémorandum vise à favoriser le développement d'activités des entreprises marocaines et portugaises des deux entités, et l'internationalisation de celles-ci, particulièrement les PME.

"A travers ce mémorandum, nous, en tant que CAFELEC, aiderons les entreprises portugaises à entrer en Afrique, et, elles, de leur côté, nous aideront à entrer notamment en Europe, et en Amérique latine", a indiqué M. El Harti, dans une déclaration à la MAP.

"Les entreprises marocaines s'exportent de plus en plus", a-t-il

fait observer, soulignant qu'au-delà de l'Afrique, "nous souhaitons aujourd'hui attaquer d'autres marchés à fort potentiel".

Créé en 2011, la CAFELEC, composée de 12 pays africains, vise à "offrir une opportunité aux pays membres de construire ensemble un partenariat gagnant-gagnant qui permettra par la suite de tirer davantage vers le haut l'industrie énergétique, électrique et électronique".

Fondée en 1989, l'APEMETA est une association entrepreneuriale privée qui a pour but de soutenir le secteur portugais des technologies environnementales et promouvoir la croissance et le développement durable.

Initiée par la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM), la Confederação Empresarial de Portugal (CIP), la Agência para o Investimento e Comércio Externo de Portugal (AICEP) et l'Agence marocaine de développement des investissements et des exportations (AMDIE), le Forum économique Portugal-Maroc, tenu en marge de la 14^{ème} Réunion de Haut Niveau Maroc-Portugal, constitue une



base pour renforcer les opportunités d'affaires et d'investissement dans plusieurs domaines et consolider le partenariat entre les hommes d'affaires des deux pays.

Ce Forum économique se veut

une occasion d'échanger sur les leviers à activer pour renforcer davantage la coopération économique et commerciale entre les deux pays. Il vise aussi à identifier de nouvelles opportunités de

coopération et à construire des partenariats innovants et durables entre les entreprises marocaines et portugaises dans des secteurs clés tels que l'industrie, les énergies renouvelables et le numérique.

Banques : Le besoin en liquidité à 65,4 MMDH en avril

Le besoin en liquidité des banques s'est établi, en avril 2023, à 65,4 milliards de dirhams (MMDH) en moyenne hebdomadaire, contre 60,3 MMDH un mois auparavant, selon Bank Al-Maghrib (BAM).

Ce besoin reflète la hausse de la circulation fiduciaire, explique BAM dans sa récente revue mensuelle de la conjoncture économique, monétaire et financière. Dans ce contexte, la Banque centrale a augmenté le volume global de ses injections

de 73,8 MMDH à 77,5 MMDH, incluant 41,8 MMDH sous forme d'avances à 7 jours, 17,6 MMDH à travers les opérations de pension livrée à long terme et 18,1 MMDH dans le cadre des prêts garantis à long terme, rapporte la MAP.

Sur le marché interbancaire, le volume quotidien moyen des échanges s'est établi à 3,7 MMDH et le taux moyen pondéré s'est situé à 3% en moyenne, ajoute la même source.

Sur les autres marchés, les taux des bons du Trésor n'ont pas connu globalement des variations significatives en avril. Pour ce qui est des taux créditeurs, ils ont augmenté en mars de 11 points de base (pb) à 2,49% pour les dépôts à 6 mois et ont diminué de 4 points de base (pbs) à 2,58% pour ceux à un an.

S'agissant des taux débiteurs, les résultats de l'enquête de BAM auprès des banques relatifs au premier trimestre 2023 indiquent une hausse trimestrielle

du taux moyen global de 53 pbs à 5,03%.

Par secteur institutionnel, les taux assortissant les prêts aux entreprises ont augmenté de 68 pbs à 4,98%, reflétant des accroissements de 79 pbs de ceux des facilités de trésorerie et de 43 pbs de ceux des prêts à l'équipement à 4,98% et 4,81% respectivement. Pour les crédits aux particuliers, les prêts à la consommation ont progressé de 55 pbs à 6,95% et ceux à l'habitat ont quasiment stagné à 4,36%.

Art & culture

Bachir Ouakine : L'industrie cinématographique au Maroc est sur la bonne voie, que ce soit en termes de qualité ou de quantité

Le rideau est tombé, samedi soir, sur la 23^{ème} édition du Festival international du cinéma africain de Khouribga (FICAK), qui s'est tenue du 6 au 13 mai, sous le haut patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

Lors de la cérémonie de clôture de cette manifestation culturelle, organisée par la Fondation du Festival international du cinéma africain de Khouribga (FFICAK), un vibrant hommage a été rendu à l'acteur et comédien marocain aux multiples talents, Bachir Ouakine, en reconnaissance de sa belle carrière artistique.

Ce natif de Khouribga évoque, dans un entretien accordé à M24, la chaîne d'information en continu de la MAP, le rôle de cet événement cinématographique dans le développement de l'industrie du cinéma au Maroc.

En tant que natif de Khouribga, que représente pour vous le FICAK ?

Le FICAK est un événement artistique et culturel dont je suis très fier, d'autant plus que je l'ai suivi depuis ses débuts. Aujourd'hui il est devenu un grand événement cinématographique international dirigé par une institution expérimentée et qualifiée. Il s'agit également de l'un des plus anciens festivals de cinéma au Maroc.

Aussi, ce festival international du film a permis de mieux faire connaître et rayonner la ville de Khouribga, à l'échelle nationale, arabe et continentale.

La ville regorge de jeunes talents dans divers domaines créatifs, comme le théâtre et le cinéma. Cependant, elle manque de soutien et d'accompagnement pour aiguiser ces talents et produire de la créativité.

Selon vous, quel est l'état de l'industrie cinématographique au Maroc ?

L'industrie cinématographique au Maroc est sur la bonne voie, que ce soit en termes de qualité ou de quantité. Comme on peut le remarquer, les œuvres cinématographiques marocaines

sont présentes sur la scène cinématographique arabe, ce qui est un honneur et une fierté pour l'artiste et le cinéaste marocain.

L'organisation du Royaume d'un événement cinématographique international de grande envergure ne peut que profiter au développement du cinéma

national. Les festivals de cinéma sont des rendez-vous qui permettent d'établir des partenariats entre les différents acteurs de l'industrie cinématographique ainsi que de favoriser l'échange d'expériences et de savoir-faire entre les cinéastes des différents pays du continent.

Il s'agit également d'une occasion pour les cinéastes marocains de faire connaissance avec les grandes figures de la scène cinématographique africaine. Par ailleurs, il permet de mettre en lumière les productions cinématographiques de divers pays du continent et de se faire ainsi une idée du niveau de l'industrie cinématographique en Afrique du Nord et du Sud.

Que représente pour vous cet hommage du FICAK ?

Un hommage est selon moi le point de départ pour un artiste afin de créer et produire de plus en plus d'œuvres cinématographiques distinguées. Il s'agit aussi d'une incitation à la créativité et une continuation du travail, comme cela a toujours été le cas tout au long de ma longue carrière artistique de plus de 40 ans. Bachir Ouakine est un artiste et acteur marocain, né dans la ville de Khouribga en 1964. Il a reçu une formation en communication audiovisuelle à l'Institut Federico Fellini à Torino en Italie. Il a à son actif plusieurs œuvres cinématographiques, notamment "La symphonie marocaine" de Kamal Kamal, "Triik la3yalat" de Farida Bourkia et "L'avare" de Molière.

Propos recueillis par Saïd Abdenaim (MAP)



FICAK 2023: Création de la Fédération des festivals panafricains, de cinéma et de télévision

Le directeur du Festival international du cinéma africain de Khouribga (FICAK), Iz-Eddine Gourirran, a annoncé, samedi soir à Khouribga, la création de la Fédération des festivals panafricains, de cinéma et de télévision.

"Cette initiative historique, qui comprend 16 festivals représentant 14 pays du continent, notamment le Bénin, le Niger, le Burundi, le Cameroun, le Rwanda, la Tunisie, la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso, le Togo, le Sénégal et la Mauritanie, marque une nouvelle ère dans la construction du cinéma dans nos pays", a-t-il indiqué, dans son allocution lors de la cérémonie de clôture de la 23^{ème} édition du FICAK, qui s'est tenue, du 6 au 13 mai, sous le Haut patronage de SM le Roi Mohammed VI.

"L'objectif de cette fédération est de mettre en synergie nos compétences, nos connaissances et nos moyens pour diffuser

les œuvres d'auteurs et des réalisateurs africains", a expliqué M. Gourirran, soulignant que "grâce à cette initiative, l'Afrique sera unie pour résister devant tous les aléas et saura garder ses cultures et valeurs".

De son côté, le producteur et réalisateur burkinabé, Issiaka Compaore, a estimé que "cette initiative vient renforcer la coopération et l'échange entre les festivals, promouvoir le cinéma africain à travers le monde et inciter à la création et à la restauration des structures de diffusion des œuvres cinématographiques en Afrique".

"La fédération a également pour objectif de contribuer à la création d'un cadre de financement des festivals, favoriser le développement de l'industrie cinématographique, promouvoir la diversité et la représentativité dans le cinéma africain et sensibiliser le public africain à aimer et comprendre le cinéma africain",

a-t-il poursuivi.

Par ailleurs, le président de la Fondation du Festival du cinéma africain de Khouribga (FFICAK), Habib El Malki, a relevé que "cette 23^{ème} édition du FICAK a été particulièrement riche en émotions, en découvertes et en partage car elle a permis de découvrir des films exceptionnels qui ont abordé des sujets reflétant la richesse des cultures africaines, de ses traditions et de ses histoires".

"Elle a également été marquée par une forte présence d'un public averti, engagé et passionné, qui a su témoigner de son amour pour le cinéma africain", a-t-il dit, soulignant que "le public a su, à travers son engagement, apporter sa contribution au succès de cette édition en partageant ses émotions et en faisant preuve d'une grande ouverture d'esprit".

M. El Malki a, en outre, indiqué que "le

FICAK œuvre pour la promotion de la culture à travers tout le continent en offrant une plateforme de visibilité pour les talents locaux, tels que les réalisateurs, les acteurs, les musiciens et les artistes des différentes régions d'Afrique", relevant que "cet événement contribue aussi au renforcement des liens culturels entre les différentes régions du continent".

Le FICAK, qui a choisi comme thème pour cette 23^{ème} édition "Le cinéma africain, l'éveil d'un continent", est considéré comme l'un des plus anciens festivals de cinéma au Maroc et le troisième festival du film africain à l'échelle du continent après le Fespaco qui date de 1969 et celui de Carthage (1966). Cette édition a mis en compétition 12 longs-métrages réalisés par des cinéastes de dix pays africains ainsi que 15 courts-métrages représentant 13 pays du continent.

Bouillon de culture

Exposition

Vernissage de l'exposition internationale "Mashreq-Maghreb"

Le vernissage de l'exposition collective internationale "Mashreq-Maghreb" a eu lieu, samedi soir à la Maison d'art contemporain Briche-Asilah, en présence d'une brochette d'artistes marocains et étrangers.

Cette exposition, organisée par la Fondation de la Maison d'art contemporain, en partenariat avec l'Association pour l'art et la culture, et en coopération avec le ministère de la Culture, de la Jeunesse et de la Communication et d'autres partenaires, donne à voir des œuvres créées par des artistes plasticiens de différents horizons, qui ont participé au Symposium international d'art contemporain, tenu du 8 au 14 mai à la Maison.

Il s'agit d'une vingtaine d'artistes, représentant le Maroc et plusieurs pays arabes, en l'occurrence l'Égypte, la Jordanie, l'Arabie saoudite, le Qatar, la Tunisie, l'Algérie, la Syrie, le Sultanat d'Oman et l'Irak.

Plus de 40 toiles ornent les murs de la Maison d'art contemporain de Briche, des créations aux techniques et sensibilités artistiques différentes.

Dans une déclaration à la MAP, la présidente de l'Association pour l'art et la culture, Ahlam Lemseffer, a souligné que le choix du thème de cette exposition vise à établir un dialogue artistique entre les artistes peintres du Mashreq (Orient) et du Maroc, à travers des ateliers artistiques, qui donnent souvent de magnifiques toiles.

Mme Lemseffer a relevé que cette exposition promeut le dialogue entre deux horizons artistiques différents, ce qui a permis d'avoir des résultats magnifiques, notant que la Maison d'art contemporain a accueilli auparavant des ateliers communs, mais l'idée cette année consiste à établir une "confrontation artistique", mais dans le sens positif du terme, entre l'Orient et l'Occident.

"Il y a eu effectivement une interaction positive entre les artistes participants, et les résultats de cette approche se voient sur les œuvres exposées, même si chacun travaille à sa manière et selon l'expérience qu'il a accumulée au cours de plusieurs années de créativité", a-t-elle expliqué.

"On remarque clairement cette interférence entre les artistes quand ils travaillent dans un même atelier, où se créent une solidarité et une compréhension mutuelle entre eux", a dit Mme Lemseffer, ajoutant: "Je dis toujours que l'art peut réussir certaines choses que la politique ne réussit pas, c'est-à-dire créer une symbiose entre les peuples".

Elle a noté que le Maghreb et le Mashreq attirent sans cesse la curiosité des artistes contemporains de l'Occident, qui ont toujours été éblouis par la lumière, les couleurs et l'atmosphère de l'Orient, et attirés aussi par l'Afrique.

Cette cérémonie a été émaillée d'une soirée poétique avec la participation de grands noms de la scène poétique marocaine, ainsi que d'un colloque sous le thème "La narration dans l'art", dans lequel les participants ont abordé les atouts du Maghreb et du Mashreq qui attirent la curiosité des artistes occidentaux, s'interrogeant sur comment cet espace géographique et social peut faire l'objet de la contemporanéité artistique.

L'exposition "Art du Bénin : d'hier et d'aujourd'hui, de la restitution à la révélation" qui a eu un grand succès auprès du public marocain, sera prolongée jusqu'en juin, a annoncé samedi, le président de la Fondation nationale des musées (FNM), Mehdi Qotbi.

S'exprimant lors de la cérémonie de clôture de l'exposition et de la présentation du catalogue, en présence du ministre de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, Mohamed Mehdi Bensaid et du ministre du Tourisme, de la Culture et des Arts du Bénin, Jean-Michel Abimbola, M. Qotbi a indiqué que la République du Bénin a accepté que cette exposition, qui a eu un succès impressionnant auprès des visiteurs, soit prolongée jusqu'en juin.

L'exposition, sur son volet "Art contemporain du Bénin", réunit 34 artistes contemporains et plus d'une centaine d'œuvres pour célébrer la vitalité et la vivacité de l'art contemporain béninois au travers d'un foisonnement de techniques et de médiums, notamment de la peinture, la sculpture, l'art vidéo, le dessin, l'art numérique et l'art performance.

Organisée avec le soutien du ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication et de l'Agence marocaine de coopération internationale, cette exposition participe au renforcement de l'amitié entre le Maroc et le Bénin et entend initier une dynamique culturelle d'envergure sur le reste du continent.

La peinture de Hanan Bouanani

Souvent les portraits de Hanan Bouanani représentent une ou deux personnes. Lorsqu'il s'agit d'une seule personne (une femme souvent), celle-ci nous regarde de face : La raison prend le dessus, La prière, La dame au ruban vert... Si ce sont deux personnes (elles peuvent être deux femmes, deux hommes ou un homme et une femme), elles se rapprochent l'une et l'autre au niveau du visage ou de la tête. Prenons pour exemples ces deux tableaux : Mes mains...seule chose en laquelle je crois...et j'ai déjà oublié comment ne pas t'embrasser.

Mes mains...seule chose en laquelle je crois...

Qu'est-ce qu'on peut y voir d'autre, si ce n'est la couleur et la forme ? Qu'est-ce qu'on peut oser dire au-delà de cette couleur et de cette forme ?

Comment parler de ce qui ne parle pas ? Comment s'exprimer sur une expression ?

Quand je vois cette jeune femme, je suis submergé par ce regard inexplicable (être submergé, question de sensation !). En outre, je me demande si elle n'a pas quelque chose à me dire. D'ailleurs, pour qui prie-t-elle ? Pour moi ? Pour nous ? Si elle priait seulement pour elle, elle fixerait son regard sur ses mains. Si donc elle prie en nous regardant, c'est qu'elle prie pour nous. Évidemment, quelqu'un d'autre aurait constaté autre chose.

D'autre part, il y a différentes couleurs qui marquent le visage d'ELLE : le noir, le blanc, le marron, l'orange, le jaune, le bleu. La richesse de cette couleur ne pourrait-elle pas être une façon de concrétiser un rêve, le rêve d'avoir un visage avec plusieurs couleurs, le rêve d'avoir en soi la couleur des autres ? N'est-ce pas d'ailleurs le cas,

sauf qu'on ne s'en aperçoit pas ?

Vu la pluralité d'interprétations (ou plutôt de regards), l'artiste peintre tient tout de même à ce que nos sens (le regard du moins) soient attirés par les mains. Le titre en est la preuve : Mes mains...seule chose en laquelle je crois...

L'on sait ô combien la main est chère aux peintres. L'on ne saurait pas manquer de penser, entre autres, à La main gauche de Géricault, à La main droite de Rodin, à La liberté guidant le peuple de Delacroix (en fait, c'est la main qui prend le drapeau)...Ce n'est donc pas pour rien si le titre est catégorique : Mes mains...seule chose en laquelle je crois...Le restrictif «seule» en dit long sur ce que peut la main pour un peintre. C'est la main qui peint, c'est la main qui écrit... Si pensée il y a en peinture, ça doit être la main qui pense !

J'ai déjà oublié comment ne pas t'embrasser

Dans le fond, l'artiste peintre essaye de saisir une expression : l'étreinte. Elle semble qu'elle cherche simplement à traduire la manière dont une femme embrasse une autre (elle aurait souhaité davantage qu'elle réussisse à traduire la sensation elle-même), non pas d'après un modèle, mais d'après son imagination.

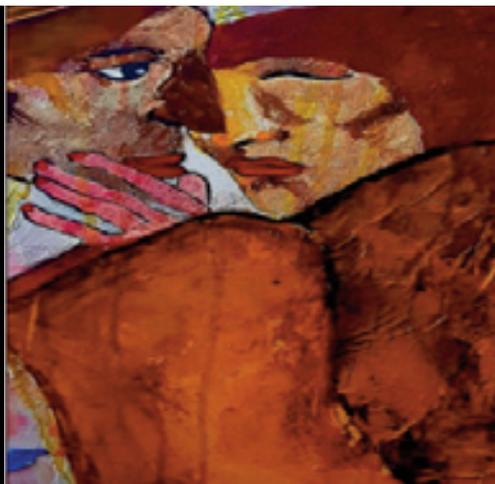
Mais si ! Le peintre imagine. Le modèle de l'artiste peintre n'est rien de plus que son imagination. Il n'est donc pas question de croire qu'elle imite, elle crée plutôt.

Le titre de ce tableau est cette fois-ci : J'ai déjà oublié comment ne pas t'embrasser (Il est à noter que chez l'artiste, le même titre peut représenter d'autres tableaux). Je me demande pourquoi elle met des titres.

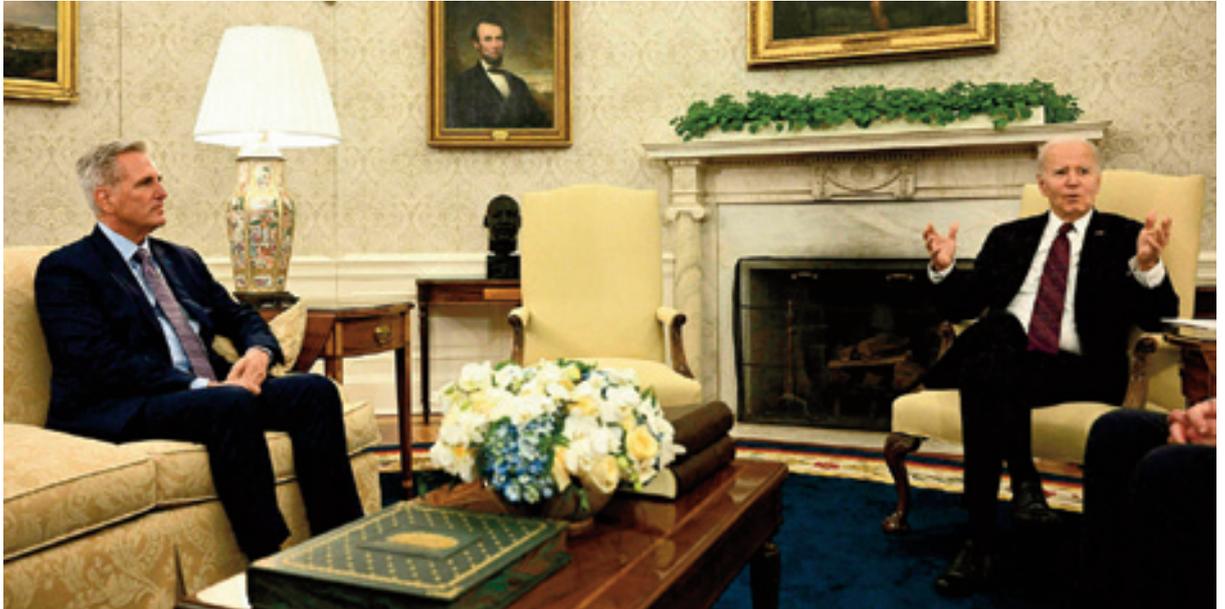
Elle se serait contentée de l'image tout court qui, d'ailleurs, peut dire plus que ne le peut le titre. Est-ce pour nous faciliter la vie, comme dirait l'autre ? Pour ne pas se perdre ? Sans doute. Or, il y a encore mieux : sentir cette expression, vivre grâce à un tableau l'acte de s'embrasser s'il se peut qu'on en manque. L'imagination est on ne peut plus vitale !

En vérité, on peut dire ce qu'on veut, on peut parler de sa peinture autant qu'on veut, mais une chose ne passe pas inaperçue lorsqu'on a l'habitude de voir ses toiles : l'amour, la douceur, la naïveté aussi, mais une naïveté humaniste, celle qui ouvre la voie vers un monde où l'intelligence et la méfiance ne sont plus un idéal. Curieux : alors que tout le monde exalte l'intelligence, l'intellect, la réflexion (un universitaire tient à ce qu'on réfléchisse bien !), le savoir, l'artiste peintre nous invite à voir et apprendre simplement à voir.

Par Najib Alloui



Dettes et dysfonctionnement en Amérique



Le dernier drame du plafond de la dette qui se joue à Washington est plus inquiétant que d'habitude. Même si le président Joe Biden et les républicains du Congrès s'entendent, les dommages économiques et financiers pourraient être graves, surtout si le monde perd patience avec un système politique américain qui semble manquer de garde-fous adéquats.

La politique américaine est-elle si dysfonctionnelle que le gouvernement des États-Unis ne peut même pas payer ses factures à temps ? Telle est la question centrale derrière le dernier drame du plafond de la dette qui se joue à Washington. Jusqu'à présent, les efforts pour augmenter la limite d'emprunt du pays suggèrent que la réponse pourrait très bien être oui.

Premier signe de dysfonctionnement, les élus commencent à peine à se parler. Les États-Unis se dirigent vers un défaut catastrophique le mois prochain, et pourtant le président Joe Biden, le président de la Chambre Kevin McCarthy et d'autres dirigeants du Congrès ne se sont pas rencontrés pour discuter de la situation avant le 9 mai, et une deuxième réunion, prévue pour le 12 mai, a été reportée.

Le refus de Biden de négocier a été une autre source de préoccupation. Il veut que le Congrès lève le plafond de la dette sans aucune condition d'accompagnement, y compris des réductions des dépenses fédérales. Bien que Biden ait peut-être raison sur le fond, le système de gouvernement américain ne règle pas toujours les différends en fonction de qui a raison sur le fond.

Il est clair depuis longtemps que la majorité républicaine à la Chambre des représentants n'était pas disposée à adopter une augmentation «propre» de la limite d'emprunt. Ils veulent des conditions attachées. Le 6 mai, 43 sénateurs républicains ont publié une lettre indiquant qu'ils ne voteraient pas pour augmenter le plafond de la dette "sans dépenses substantielles et réformes budgétaires".

Biden a peut-être supposé que les républicains ne seraient pas suffisamment organisés pour se regrouper autour d'un ensemble cohérent de revendications. Certes, les républicains de la Chambre sont chaotiques, nécessitant plus de quatre jours et 15 tours de scrutin simplement pour élire un président en janvier. Mais la Chambre a adopté il y a plus de deux semaines un projet de loi qui augmenterait le plafond de la dette, réduirait la croissance des dépenses fédérales, renforcerait les exigences de travail dans les programmes de filet de sécurité et réformerait la réglementation et les permis énergétiques, entre autres dispositions. De plus, les républicains au Sénat ont soutenu les efforts de la Chambre et soutiennent fermement le projet de loi sur la dette, qui devrait être la base des négociations. Biden doit adoucir sa position.

L'accord bipartisan de ne pas réduire les dépenses futures de la sécurité sociale et de l'assurance-maladie est également inquiétant. Le Congressional

Budget Office, non partisan, s'attend à ce que ces deux programmes augmentent les dépenses en pourcentage de la production économique annuelle de 0,7 point de pourcentage au cours des dix prochaines années. Mais les républicains se concentrent sur les coupes dans les catégories budgétaires qui devraient déjà diminuer, comme l'éducation, l'aide au logement et le financement des forces de l'ordre fédérales. Alors que les républicains ont raison de freiner ces catégories de dépenses fédérales, ils doivent faire correspondre leur rhétorique à l'action – à savoir des coupes dans les programmes qui alimentent la dette américaine.

Même si Biden et les dirigeants de la Chambre et du Sénat peuvent s'entendre sur un accord, il doit encore passer les deux chambres. McCarthy devra convaincre son caucus que c'est le meilleur résultat possible. Il pourrait très probablement se disputer avec la plupart des membres républicains, mais la minorité d'agents du chaos à la Chambre pourrait aller jusqu'à menacer sa présidence s'ils ne sont pas satisfaits de l'accord.

Bien sûr, des signes de dysfonctionnement politique peuvent marquer une route qui se termine finalement par un compromis. Mais un tel chemin doit être parcouru rapidement. Même si le Congrès et le président relevaient le plafond de la dette à temps, attendre la dernière heure et flirter avec le défaut aurait de lourdes conséquences économiques et financières : chute de la bourse, baisse de la confiance des consommateurs, hausse des taux d'intérêt, contribuables à la charge de milliards de dollars en paiements d'intérêts supplémentaires et le début d'une crise financière mondiale. Les marchés financiers commencent déjà à refléter l'absence actuelle de progrès, avec de fortes augmentations des taux d'intérêt à court terme.

Il y a encore plus en jeu que cela. Si le Congrès et Biden ne parviennent pas à lever le plafond avant que les États-Unis ne manquent d'argent, ce serait une autre indication que le système politique américain manque de garde-fous adéquats. Un président refusant de négocier avec le Congrès sur une question urgente et d'une importance cruciale est un signe d'échec, tout comme un orateur dont le travail pourrait être pris en otage par une petite minorité de son caucus.

La corrosion des normes et le manque de sérieux à Washington pourraient déclencher une catastrophe économique. Cela ferait suite à l'insurrection du 6 janvier 2021 et à tout ce qui l'entourait - la première fois dans l'histoire américaine qu'un président tentait d'utiliser son bureau pour empêcher le transfert pacifique du pouvoir après avoir perdu une élection.

Les dirigeants étrangers et les investisseurs mondiaux regarderaient les États-Unis et verraient un portrait accablant. Dans ce système défaillant, de nombreux élus ne respectent pas les résultats d'une élection présidentielle et permettent aux différences politiques et idéologiques d'empêcher le respect des obligations financières du gouvernement. Les investisseurs réfléchiraient davantage à l'allocation de capitaux aux entités américaines, et le rôle de l'Amérique en tant que phare des valeurs libérales – y compris les marchés libres – serait gravement compromis.

Vers qui le monde se tournerait-il alors ? Il n'y a pas de candidat évident. Mais l'absence d'une meilleure alternative est un mince raseau pour la grandeur nationale et le leadership économique et politique mondial. Tôt ou tard, il aura disparu.

Par Michael R. Strain
Directeur des études de politique économique à l'American Enterprise Institute.

Constitution.
Aux termes d'un acte SSP en date du 05/05/2023, il a été établi les statuts d'une société dont les caractéristiques suivantes :
Dénomination : VILON TRANSPORT
Forme juridique : SARL AU. Capital social : 100.000,00 DHs, divisé en mille parts sociales de 100,00 DHs chacune, toutes attribuées à Mr. RIHANI ABDELMAJID
Objet: Transport national et international de marchandises et marchand effectuant import export.
Gérance : Mr. RIHANI ABDELMAJID, gérant pour une durée indéterminée.
Durée : 99 ans.
Siège social : 82 Lotissement Al Hamd 2ème étage Sidi Moumen Casablanca.
Le dépôt légal effectué auprès du secrétariat greffier du tribunal de commerce de Casablanca en date du 12/05/2023 S/N°: 869769 RC : 582773.

Etude de Maître Khalil MOUTTAHID
Notaire à Oujda
Bd Med V Imm Baraka 1er Etage n°6,
Tel 05.36.70.44.66
-LA STE ORY-YOR- S.C.J R.C N°:2705.
Siège social: Complexe Chourouk Lot N° 131, Saïdia.
Dissolution Anticipée
Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 11/03/2022, les associés de la société «ORY-YOR-S.C.J au capital de 100.000 ,00 DH, décident ce qui suit:
-Dissolution anticipée de la société civile immobilière dénommée «ORY-YOR-S.C.J.
-Partage des propriétés objet des titres fonciers n° 13074/40, 13088/40 et 3944/40 appartenant à la société «ORY-YOR-S.C.J.
-Nomination de Mr Bernard D'ASTE en sa qualité de liquidateur.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de première instance de Berkane le 05/05/2023 sous le N° 232.
N° 3412/PA
Etude de Maître Khalil MOUTTAHID
Notaire à Oujda
Bd Med V Imm Baraka 1er Etage n°6,
Tel 05.36.70.44.66
-LA STE MAM-BAZ- S.C.J R.C N°:2703.
Siège social: Complexe Chourouk Lot N° 10, Saïdia.
Dissolution Anticipée
Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 11/03/2022, les associés de la société «MAM-BAZ-S.C.J au capital de 100.000 ,00 DH, décident ce qui suit:
-Dissolution anticipée de la société civile immobilière dénommée «MAM-BAZ-S.C.J.

-Partage des propriétés objet des titres fonciers n° 20.841/40 et 3944/40 appartenant à la société «MAM-BAZ- S.C.J.
-Nomination de Mr Abdennabi BEKHTI en sa qualité de liquidateur.
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de première instance de Berkane le 05/05/2023 sous le N° 231.
N° 3413/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE BEN SLIMANE PACHALIK DE BOUZNİKA COMMUNE DE BOUZNİKA DIRECTION DES SERVICES SERVICE DU PATRIMOINE COMMUNAL
Avis D'Appel D'Offres Ouvert n°02 /2023/ SP Le 8 JUIN 2023 à dix

heures (10h). Il sera procédé dans la salle de réunion à la commune de Bouznika à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix ; concernant l'exploitation provisoire du parking pour motos et autos sis à Bouznika AVENUE HASSAN II durant une année. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service de patrimoine communal de Bouznika. Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 20.000,00 (vingt mille dh). Le prix inaugural est fixé à 110.000,00 Dh (cent dix mille dh) HT. Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles: 27-29 et 31 du décret n°

2.12.349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis. Soit envoyer leurs offres par voie électronique conformément à l'article 6 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 04/09/2014.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 3 du cahier des charges concernant l'exploitation provisoire du parking pour motos et autos sis à Bouznika AVENUE HASSAN II.
N° 3414/PA

Royaume Du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale, du Prélucataire et des Sports
Académie Régionale d'Éducation et de Formation - Région Marrakech-Safi
Direction Provinciale de Marrakech

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT « An rabais ou à majoration »
N°: 16/ENV/2023(Séance publique)

Le 07/06/2023 à 10H, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Marrakech, avenue Jaouhari, guélla Marrakech, à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert « An rabais ou à majoration » ayant pour objet : Travaux d'aménagement et de réhabilitation des établissements scolaires de l'enseignement primaire relevant de la direction provinciale de Marrakech en quatre lots séparés :

- Lot N°01 : Travaux d'aménagement et de réhabilitation de l'école primaire El javier à l'arrondissement Menara à Marrakech.
- Lot N°02 : Travaux d'aménagement et de réhabilitation de l'école primaire IMAM GHAZALI à l'arrondissement Menara à Marrakech.
- Lot N°03 : Travaux d'aménagement et de réhabilitation de l'école primaire OULED MASSOUD à la commune territoriale BERRHIL à la province Marrakech.
- Lot N°04 : Travaux d'aménagement et de réhabilitation de l'école primaire AHMED BOUKMAKH à l'arrondissement Menara à Marrakech.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des appels d'offres relevant du service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de Marrakech, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire et estimation sont fixés comme suit:

Lot N°	Cautionnement provisoire en dh		Estimations de la prestation en dh TTC	
	En chiffre	En lettre	En chiffre	En lettre
01	25 000,00	Vingt-cinq mille dirhams	1 481 474,40	Un million quatre cent quatre vingt et un mille quatre cent soixante quatre cent quarante dh
02	15 000,00	Quinze mille dirhams	981 177,60	Neuf cent quatre vingt et un mille cent soixante dix sept dh soixante dh
03	15 000,00	Quinze mille dirhams	971 563,20	Neuf cent soixante et onze mille cinq cent soixante trois dh vingt dh
04	14 000,00	Quatorze mille dirhams	844 384,80	Huit cent quarante quatre mille trois cent quatre vingt quatre dh quatre vingt dh

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des candidats doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 08 Jomada Aloula 1434(20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°1982-21 du 9 Jomada I 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics et des garanties pénales, La présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents se feront exclusivement par voie électronique au portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma.

✓ Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation, notamment la production, pour les concurrents installés au Maroc, de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe minimale et qualification suivants:

LOT N°	Secteur	Qualification	Classe
01	A	A5	04
02	A	A5	05
03	A	A5	05
04	A	A5	05

(Ce certificat tient lieu de dossier technique)

✓ Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 3415/PA

Royaume Du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale, du Prélucataire et des Sports
Académie Régionale d'Éducation et de Formation - Région Marrakech-Safi
Direction Provinciale de Marrakech

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT « An rabais ou à majoration »
N°: 17/ENV/2023(Séance publique)

Le 06/06/2023 à 10H, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Marrakech, avenue Jaouhari, guélla Marrakech, à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert « An rabais ou à majoration » ayant pour objet : Travaux d'aménagement et de réhabilitation des établissements scolaires de l'enseignement primaire relevant de la direction provinciale de Marrakech en quatre lots séparés :

- Lot N°01 : Travaux d'aménagement et de réhabilitation de l'école primaire AL YASSMINE à l'arrondissement Menara à Marrakech.
- Lot N°02 : Travaux d'aménagement et de réhabilitation de l'école primaire MOHAMED EL Wafa à l'arrondissement Marrakech-Médina à Marrakech.
- Lot N°03 : Travaux d'aménagement et de réhabilitation de l'école primaire DAR SALAM à la commune territoriale Saada à Marrakech.
- Lot N°04 : Travaux d'aménagement et de réhabilitation de l'école primaire SID ZWIN à la commune territoriale Sid Zwin à Marrakech.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des appels d'offres relevant du service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de Marrakech, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire et estimation sont fixés comme suit:

Lot N°	Cautionnement provisoire en dh		Estimations de la prestation en dh TTC	
	En chiffre	En lettre	En chiffre	En lettre
01	13 000,00	Treize mille dirhams	861 068,00	Huit cent soixante et un mille soixante dirhams.
02	12500,00	Doze mille cinq cent dirhams	805 944,00	Huit cent cinquante neuf cent quarante quatre dirhams.
03	12 000,00	doze mille dirhams	804 174,00	Huit cent quatre mille cent soixante quatorze dirhams.
04	11500,00	Onze mille cinq cent dirhams	766 146,00	Sept cent soixante six mille cent quarante six dirhams.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des candidats doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 08 Jomada Aloula 1434(20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°1982-21 du 9 Jomada I 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics et des garanties pénales, La présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents se feront exclusivement par voie électronique au portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma.

✓ Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation, notamment la production, pour les concurrents installés au Maroc, de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe minimale et qualification suivants:

LOT N°	Secteur	Qualification	Classe
01	A	A5	05
02	A	A5	05
03	A	A5	05
04	A	A5	05

(Ce certificat tient lieu de dossier technique)

✓ Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 3416/PA

FCASUD SARL AU
61, Rue Yougoslavie,
Passage
Ghandouri, Bloc F Bureau
n° 7 Goulliz Marrakech
Tel: 05 24 44 77 29 /
42 32 81
Fax : 05 24 44 76 77
SOCIETE THE
D'ORIENT
MARRAKECH
SOCIETE
A RESPONSABILITE
LIMITEE
ENSEIGNE : Thé d'Orient
SIEGE SOCIAL :
DERB BOUTOUIL N° 20,
KENNARIA
MARRAKECH MEDINA
AU CAPITAL SOCIAL
DE 10.000,00 DH
Aux termes de l'assemblée
générale extraordinaire
datée du 06/04/2023, il a
été décidé :

- De ratifier la cession de 50 parts sociales de Mme BRIGITTE SOFIA (Ep CASSINI) en faveur de Mr PHILIPPE MARIN ;
- De ratifier la cession de 50 parts sociales de Mr SYLVE JOSE JEAN CASSINI en faveur de Mr MARC JOSEPH MARCEL COLOMBO ;
- De constater la sortie de deux associés de la société, notamment Mme BRIGITTE SOFIA (Ep CASSINI) et Mr SYLVE JOSE JEAN CASSINI ;
- De constater l'intégration de deux nouveaux associés dans la société, il s'agit de Mr PHILIPPE MARIN et Mr MARC JOSEPH MARCEL COLOMBO ;
- D'accepter la démission de Mme BRIGITTE SOFIA (Ep CASSINI) et Mr SYLVE JOSE JEAN CASSINI de leurs postes de co-gérants de la société et leur donner quitus général et sans réserve pour leur période de gestion ;
- De nommer Mr MARC JOSEPH MARCEL COLOMBO en tant que nouveau gérant de la société pour une durée illimitée et avec les pouvoirs les plus étendus ;
- Questions diverses.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Marrakech le 09/05/2023, sous le numéro 147835.

Pour extrait et mention
N° 3418/PA

CONSTITUTION
Sé KARTASSOU
IMMOBILIERES
Aux termes d'un acte S.S.P
en date du 27/04/2023 à Al-Hoceima, il a été constitué une société (SARL AU) dont les caractéristiques sont:
DENOMINATION : Sé KARTASSOU IMMOBILIERES S.A.R.L. (A.U)
OBJET SOCIAL : Agence Immobilière
SIEGE SOCIAL: Avenue 62 Rue Zayit, Imzouren, Al Hoceima.
DUREE : 99 ans.
CAPITAL SOCIAL : Cent mille de dirhams (100.000,00dh).
EXERCICE SOCIAL : L'exercice social commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de

chaque exercice.
GERANCE : M. KARTAS-SOU Ahmed, gérant.
DEPOT LEGAL : Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de première instance d'Al Hoceima sous le numéro du RC analytique N° 4111.
N° 3419/PA

- NMILA CAPITAL -
S.A.R.L AU
SOCIETE
A RESPONSABILITE
LIMITEE D'ASSOCIE
UNIQUE AU CAPITAL
DE 100.000,00 DIRHAMS
SIEGE SOCIAL : RUE
SOU MAYA RESIDENCE
SHEHRAZADE 3 SEME
ETAGE N° 22 PALMIERS
CASABLANCA
CONSTITUTION
DE SOCIETE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 02/05/2023 à Casablanca, il a été formé une société à responsabilité limitée à associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :
DENOMINATION :
-NMILA CAPITAL-
S.A.R.L AU
OBJET : La société a pour objet directement ou indirectement, tant au Maroc qu'à l'étranger :
- L'acquisition de biens immobiliers à usage locatif ;
- La gestion d'actifs immobiliers et financiers pour son propre compte et pour le compte de tiers ;
- L'administration de biens immobiliers et les activités de syndic ;
- Toute opération de conseil, d'études et de prestations de services en vue de l'acquisition, de la gestion et de la cession de biens immobiliers et de manière générale, toute autre opération de conseil, d'étude et de prestation de services ;
- La gestion hôtelière et la gestion d'appart-hôtels ;
- La participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, de souscription ou de rachat de titres ou de droits sociaux, de fusion, d'alliance ou d'association en participation ou de location gérance ;
Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe, de nature à favoriser son développement ou son extension.
SIEGE SOCIAL :
Le siège social est fixé à RUE SOUMAYA RESIDENCE SHEHRAZADE 3 SEME ETAGE N° 22 PALMIERS CASABLANCA
CAPITAL SOCIAL : Le capital social est fixé à la somme de CENT MILLE (100.000,00) dirhams divisé en MILLE (1 000) parts so-

ciales de CENT (100,00) dirhams chacune, souscrites intégralement, libérées en totalité à la souscription, et attribuées à l'associé unique, à savoir :
- Mme Aida BENZAKOUR 1 000 Parts
*Soit au total : Mille parts sociales de 100 Dirhams chacune 1 000 Parts
DUREE 99 années à compter du jour de l'immatriculation au Registre du commerce.
ANNEE SOCIALE : du 1 janvier au 31 décembre de chaque année.
GERANCE:
Par dérogation aux dispositions de l'article 15, est nommé comme gérant de la société, et ce pour une durée illimitée :
- Madame Aida BENZAKOUR, de nationalité marocaine, née le 29 Juillet 1985 à Sidi Belyout - Casablanca Anfa, demeurant à Casablanca Lot Al Moun-tazah Lot 17 Ain Diab, titulaire de la carte nationale d'identité n° BE788306.
La gérante déclare accepter cette nomination en précisant qu'il n'existe de son chef aucune incompatibilité ou interdiction pouvant faire obstacle à cette nomination.
La société sera engagée par sa seule signature.
BENEFICES : Les produits nets de la société constatés par l'inventaire annuel après prélèvements légaux et statutaires sont attribués aux associés.
DEPOT ET IMMATRICULATION AU RC : Le dépôt a été effectué auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 11/05/2023 sous le N°869429.
POUR EXTRAIT ET MENTION
La gérante
N° 3420/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE
DRIOUCH
CONSEIL PROVINCIAL
DE DRIOUCH
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT SUR
OFFRE DE PRIX
N° : 06/2023/CPD
Séance publique
Le Jeudi 08/06/2023, A :
13/00 Heures, il sera procédé, dans les Bureaux du Conseil Provincial de Driouch à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, pour :
- Achat de Carburant pour le Fonctionnement des Engins de la Brigade Mobile de la Région de l'Oriental, objet de la Convention relative à l'Ouverture des Pistes au niveau des Communes de la Province de Driouch.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Service Technique du Conseil Provincial de Driouch, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provi-

soire est fixé à la somme de :40.000,00 DH\$ (Quarante Mille Dirhams)
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :1.474.770,00 DH (Un Million Quatre Cent Soixante Quatorze Mille Sept Cent Soixante Dix Dirhams).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Envoyer leurs dossiers, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés du Conseil de la Province de Driouch.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les transmettre par voie électronique.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues

par le règlement de la consultation.
N° 3421/PA
ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'intérieur
Province de Settat
Conseil Provincial
de Settat
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 3/BP/2023
Le 8 juin 2023 à 15 heures, Il sera procédé, dans les bureaux du conseil Provincial de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour Nettoyage et gardiennage des bâtiments relevant du conseil provincial des Settat - Province de Settat
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Bureau des marchés du Conseil provincial de Settat sis au quartier indiqué sus-dessus, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de publics : www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 12.000,00 dh (douze Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 590.803,20 dh TTC (cinq cent quatre vingt dixMille huit cent trois Dirhams vingt centimes TTC).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés du Conseil Provincial de Settat indiqué sus-dessus ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Soit déposer leurs plis par voie électronique.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.
N° 3422/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DES SPORTS
ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION
BOULEVARD MOHAMED EL BACHA
DIRECTION PROVINCIALE D'ASAL

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS SUR OFFRES DE PRIX

Le Mercredi 14 Juin 2023, il sera procédé au siège de la direction provinciale d'Asal sis à avenue Hassan II à Asal, à l'ouverture des plis des appels d'offres ouverts sur offres de prix suivants :

N° d'AD	OBJET	COUT ESTIMÉ (en 000,00 FC)	ESTIMATION DE COÛT DES TRAVAUX EN 000,00 FC	DATE PREVISIONNELLE
0000/2023/02	Travaux d'entretien et de réhabilitation de SS IRAN à la CT de Talaat province d'Asal.	10 000,00 Dirhams	496 762,00 Dirhams	14/06/2023 à 15:00h
0000/2023/03	Travaux d'entretien et de réhabilitation de SS TABANT à la CT de Talaat province d'Asal.	20 000,00 Dirhams	878 048,00 Dirhams	14/06/2023 à 15:00h
0000/2023/04	Travaux d'entretien et de réhabilitation d'École ELALATIN à la Municipalité d'Asal province d'Asal.	20 000,00 Dirhams	822 848,00 Dirhams	14/06/2023 à 15:00h
0000/2023/05	Travaux d'entretien et de réhabilitation d'École EL WADH à la Municipalité d'Asal province d'Asal.	7 000,00 Dirhams	361 174,00 Dirhams	14/06/2023 à 15:00h
0000/2023/06	Travaux d'entretien et de réhabilitation de SS TANSA à la CT de Tansa Noumerjal province d'Asal.	1 000,00 Dirhams	152 874,00 Dirhams	14/06/2023 à 15:00h
0000/2023/07	Travaux d'entretien et de réhabilitation de SS TAGERLA à la CT de Tagerla province d'Asal.	1 000,00 Dirhams	281 948,00 Dirhams	14/06/2023 à 15:00h
0000/2023/08	Travaux d'entretien et de réhabilitation de SS NER à la CT de Tassat province d'Asal.	1 000,00 Dirhams	245 576,00 Dirhams	14/06/2023 à 15:00h
0000/2023/09	Travaux d'entretien et de réhabilitation de SS OUMERASSI à la CT de Tassat province d'Asal.	1 000,00 Dirhams	273 276,00 Dirhams	14/06/2023 à 15:00h
0000/2023/10	Travaux d'entretien et de réhabilitation de SS TANANT à la CT de Tassat province d'Asal.	10 000,00 Dirhams	524 174,00 Dirhams	14/06/2023 à 15:00h

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des affaires administratives et financières au sein de la direction provinciale d'Asal. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Juin 2012 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au plus tard le **Mardi 13/06/2023 à 16:30** au service des affaires administratives et financières au sein de la direction provinciale d'Asal ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité ;
- Soit les remettre, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis au siège de la direction provinciale d'Asal.

Soit les envoyer par voie électronique via le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

N° 3417/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
 PROVINCE DE KHOURIBGA
 CERCLE DE BEJAAD
 CAIDAT OULED YOUSSEF & B. BATAOU
 COMMUNE DE BNI ZRANTEL

AVIS D'ORGANISATION DES EXAMENS D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

La Présidente de la commune de Bni Zrantel décide d'organiser le : **10 JUIN 2023** à partir de 09 heures du matin , au siège de la commune , les examens d'aptitude professionnelle pour accéder au grade d'adjoint technique 1^{er} grade. Les dits examens sont ouverts respectivement au profit des adjoints techniques 2^{ème} grade, ayant 6 ans d'ancienneté au moins dans leurs grades actuels. Le nombre de postes à pourvoir est un seul. Les demandes de candidature doivent être déposés au bureau des affaires administratives et juridiques de la commune avant le : **07 JUIN 2023** .

N° 3423/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
 PROVINCE DE NOUACEUR
 COMMUNE DAR BOUAZZA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° 12/2023

(Séance publique)

Le Jeudi 15 Juin 2023 à 11 h, il sera procédé au siège de la Commune Dar Bouazza à l'ouverture des plis afférent à l'appel d'offres sur offre de prix ouvert relatif aux TRAVAUX d'aménagement et d'éclairage public de la RP 3001 et de la RP3012 sises à la commune DAR BOUAZZA - Province de Nouaceur.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés relevant de la Commune Dar Bouazza, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics: www.marchespublics.gov.ma.

> Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 400.000,00 DHS (QUATRE CENT MILLE DHS).

> L'estimation des coûts des prestations établie par le Maître d'Ouvrage: 24.349.857,60 DHS TTC (VINGT QUATRE MILLIONS TROIS CENT QUARANTE NEUF MILLE HUIT CENT CINQUANTE SEPT DIRHAMS ET SOIXANTE CENTIMES).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2.12.349 du 06 Juin 2013 (Journal n° 143420 Mars 2013) relatif aux marchés publics et conformément à l'article 6 de l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances n° 1982 21 du 9 Juin 2013 (14 Décembre 2013) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

> Les concurrents doivent déposer le pli par voie électronique dans le portail des marchés publics. Les échantillons et les documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau du service des marchés de cette commune au plus tard le Mercredi 14 Juin 2023 à 16h30 mn comme heure limite.

POUR LE DOSSIER TECHNIQUE

1. les concurrents installés au Maroc

Pour les concurrents installés au Maroc, ils doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification indiquant le secteur de l'activité concernée, la classe minimale et les qualifications exigées de la façon suivante :

Secteur	Qualifications demandées	Classe demandée
B TRAVAUX ROUTIERS ET VOIRIE URBAINE	B6 ASSISES TRAITÉES ET ENROBES A CHAUD	Classe 3
	B11 TRAVAUX DE DALLAGE ET DE BETONNAGE DE LA VOIRIE URBAINE	
J ÉLECTRICITÉ	J4 TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC	Classe 2

2. les concurrents non installés au Maroc

Pour les concurrents non installés au Maroc, ils doivent fournir les pièces justificatives prévues par l'article-9 du règlement de consultation.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article-9 du règlement de consultation.

N° 3426/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de l'Éducation Nationale
 Du professorat et des sports
 A.R.E.F. Marrakech Sud
 Direction Provinciale de RHAMNA



المملكة المغربية
 وزارة التربية والتعليم العالي و الرياضة
 المديرية الجهوية لمراكش والجنوب
 المديرية الإقليمية لرامنا

AVIS DES APPELS D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX (Séance publique)

Le 13/06/2023 à 10 Heures, il sera procédé dans « la Salle des réunions » de la direction provinciale du MENPS de Rhama relevant de l'AREF Marrakech - Sud, à Hay Riad Benguerir, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix :

N° D'APPEL D'OFFRES	OBJET	CAUTION PROVISOIRE EN DHS	ESTIMATIONS COÛTS DES PRESTATIONS EN DHS TTC
14862023 JUV	ACQUISITION DE MATERIELS D'ENSEIGNEMENT AU PROFIT DES SALLES DE CLASSE D'ENSEIGNEMENT INCLUSIVE DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIAL RHAMNA	2 500,00 Deux mille-cinq cents dirhams	125 000,00 Cent Vingt-Cinq Mille Dirhams

Les dossiers des appels d'offre peuvent être retirés du Service des Affaires Administratives et Financières Constructions Équipements Et Patrimoine - Bureau des marchés - de la Direction provinciale de RHAMNA, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'État : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 08, 09, 0et 20 du règlement de consultation.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leur pli contre récépissé dans le bureau des marchés ou Service des Affaires Administratives et Financières Constructions Équipements Et Patrimoine ;
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 ET 09 du règlement de consultation.

* Les Prospectus techniques est exigés dans tous les appels/offres mentionnés ci-dessous et ils doivent être déposés au siège de la direction provinciale de Rhama - site à : Hay Riad Benguerir avant le 12/06/2023 15h00 (date et heure limites pour le dépôt)

N.B Les concurrents peuvent faire aussi un dépôt électronique au niveau du portail des marchés publics (La signature électronique et obligatoire).

N° 3424/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de l'Éducation Nationale
 Du professorat et des sports
 A.R.E.F. Marrakech Sud
 Direction Provinciale de RHAMNA



المملكة المغربية
 وزارة التربية والتعليم العالي و الرياضة
 المديرية الجهوية لمراكش والجنوب
 المديرية الإقليمية لرامنا

AVIS DES APPELS D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX (Séance publique)

Le 13/06/2023 à 10h00mn, il sera procédé dans « la Salle des réunions » de la direction provinciale du MENPS de Rhama relevant de l'AREF Marrakech - Sud, à Hay Riad Benguerir, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix :

N° D'APPEL D'OFFRES	OBJET	CAUTION PROVISOIRE EN DHS	ESTIMATIONS COÛTS DES PRESTATIONS EN DHS TTC
158020 23/JUV	ACQUISITION DE MOBILIER D'ENSEIGNEMENT AU PROFIT DES SALLES DE CLASSE D'ENSEIGNEMENT INCLUSIVE DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIAL RHAMNA	3 000,00 Trois Mille Dirhams	150 000,00 Cent cinquante Mille Dirhams

Les dossiers des appels d'offre peuvent être retirés du Service des Affaires Administratives et Financières Constructions Équipements Et Patrimoine - Bureau des marchés - de la Direction provinciale de RHAMNA, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'État : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 08, 09 et 10 du règlement de consultation.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leur pli contre récépissé dans le bureau des marchés ou Service des Affaires Administratives et Financières Constructions Équipements Et Patrimoine ;
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 ,9 et 10 du règlement de consultation.

* Les Prospectus techniques est exigés dans tous les appels/offres mentionnés ci-dessous et ils doivent être déposés au siège de la direction provinciale de Rhama - site à : Hay Riad Benguerir avant le 12/06/2023 15h00 (date et heure limites pour le dépôt)

N.B Les concurrents peuvent faire aussi un dépôt électronique au niveau du portail des marchés publics (La signature électronique et obligatoire).

N° 3425/PA

AT TELECOM
Constitution
Aux termes d'un acte
S.S.P en date du
20/04/2023, il a été consti-
tué une société SARL AU
dont les caractéristiques
sont :
- Dénomination : AT TE-
LECOM
- Objet : Travaux d'instal-
lation et de maintenance
des réseaux télépho-
niques, Informatiques et
Internet, Travaux de
génie civil, Distribution

des équipements, maté-
riels et machines indus-
trielles, Achat et vente
des matériels et acces-
soires informatiques, té-
léphoniques et de
télécommunications, Né-
goce, Import-export et
commercialisation de
tout type de marchan-
dise.
- Siège social : 61, Av Lalla
Yacout Angle Mustapha
El Maani 1er Etage N°56
Centre Riad Casablanca.
- Durée : 99 ans.

- Capital social : 10 000
Dhs divisés en 100 parts
de 100 Dhs chacune ré-
parti comme suit :
Mr. MOSLIH AYOUB 100
parts
- Gérance: Mr. MOSLIH
AYOUB
- Année sociale : Du 1er
janvier au 31 décembre de
chaque année.
- Dépôt : Le Dépôt légal a
été effectué au CRI de Ca-
sablanca. RC N° 581659.
N° 3430/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Wilaya de la Région de Béni Mellal Khénouza
Préfecture de Béni Mellal
Secrétariat Général
DBM/M

الجمهورية المغربية للتعمير والتنمية
المحلية
السلطة الوطنية للتنمية المحلية
إمارة بني ملال
مكتب الشؤون العامة

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 08/PROTS/INDH/2023

Le 14/06/2023 à 10 Heures, il sera procédé en séance publique, dans les bureaux de Secrétariat Général de la province de Béni-Mellal (DBM) à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres des prix relatif à : L'ACQUISITION DE CINQ (05) AMBULANCES ET UNE (01) UNITE SANITAIRE MOBILE EQUIPEES AU PROFIT DE PLUSIEURS COLLECTIVITES TERRITORIALES RELEVANT DE LA PROVINCE DE BENI MELLAL.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Division du Budget et des Marchés/ Service des Marchés de cette province.

Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 40 000,00 dhs (Quarante-Milles Dirhams)
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 2.028.000,00 - Deux Millions vingt-huit mille Dirhams -

Le contenu la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n°2- 12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

- Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 14-12-2021.
- Les notices, prospectus et catalogues sont déposés par les concurrents aux bureaux de la Wilaya de la région Béni Mellal (D.B.M.S.M), avant le 13/06/2023 à 16 Heures.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 09 du règlement de la consultation.

N° 3427/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Wilaya de la Région de Béni Mellal Khénouza
Préfecture de Béni Mellal
Secrétariat Général
DBM/M

الجمهورية المغربية للتعمير والتنمية
المحلية
السلطة الوطنية للتنمية المحلية
إمارة بني ملال
مكتب الشؤون العامة

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 09/PROTS/INDH/2023

Le 14/06/2023 à 11 Heures, il sera procédé en séance publique, dans les bureaux de Secrétariat Général de la province de Béni-Mellal (DBM) à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres des prix relatif à : L'ACQUISITION DE CINQ (05) AMBULANCES ET UNE (01) UNITE SANITAIRE MOBILE EQUIPEES AU PROFIT DE PLUSIEURS COLLECTIVITES TERRITORIALES RELEVANT DE LA PROVINCE DE BENI MELLAL.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Division du Budget et des Marchés/ Service des Marchés de cette province.

Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 40 000,00 dhs (Quarante-Milles Dirhams)
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 2.028.000,00 - Deux Millions vingt-huit mille Dirhams -

Le contenu la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n°2- 12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

- Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 14-12-2021.
- Les notices, prospectus et catalogues sont déposés par les concurrents aux bureaux de la Wilaya de la région Béni Mellal (D.B.M.S.M), avant le 13/06/2023 à 16 Heures.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 09 du règlement de la consultation.

N° 3428/PA



Direction Provinciale de l'Agence Nationale
des Eaux et Forêts de Taroudant

AVIS D'APPEL D'OFFRES DE CHASSE
N°: 07/2023 DPANEF/TR

Le Directeur Provincial de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Taroudant recevra jusqu'au 09 Juin 2023 à Onze (11) heures les offres concernant l'amodiation du droit de chasse Associative dans le lot ci-après cité :

Province ou Préfecture	COMMUNE RURALE	DENOMINATION DU LOT	SUPERFICIE APPROXIMATIVE (Ha)	TYPE DE GIBIER
Taroudant	Méziola	TAZERKA	3000	Sédentaire

L'ouverture des plis aura lieu en séance publique au siège de la Direction Provinciale Direction Provinciale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Taroudant les, jour et heure ci-dessus mentionnés.

Le dossier d'Appel d'offres peut être retiré au bureau de la chasse et pêche au siège de la Direction Provinciale Direction Provinciale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Taroudant.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Cinq Mille Dirhams (5.000,00Dh)

L'appel d'offres est ouvert aux associations de chasse dûment constituées, affiliées à la Fédération Royale Marocaine de Chasse et déclarées conformément aux dispositions réglementant le droit d'association.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Direction Provinciale Direction Provinciale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Taroudant.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale Direction Provinciale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Taroudant.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont :

1/ - Dossier administratif comprenant :

- Une demande d'admission sur papier timbré, mentionnant notamment le nom et l'adresse complète du siège de l'association ainsi que le nom du lot pour lequel l'association présente sa soumission.
- Une Copie des statuts de l'association, conformes aux statuts type des associations cynégétiques dûment légalisés et signés par le représentant légal de l'association.
- Une Copie du procès-verbal de l'assemblée constitutive ou du dernier Procès-verbal de l'Assemblée Générale dûment légalisé.
- Le récépissé de dépôt des statuts auprès des autorités concernées certifié conforme à l'original.
- La liste des membres du bureau et des membres adhérents avec les références de leurs permis de chasse et de port d'armes signés et cachetés par le représentant légal de l'association.
- Une copie de l'attestation d'affiliation à la Fédération Royale Marocaine de Chasse certifiée conforme à l'originale.
- La déclaration sur l'honneur, signée et cachetée par le représentant légal de l'association (Annexe 1) attestant que i) l'association ne dispose pas d'un autre lot pour le même type de gibier sur l'ensemble du territoire national, et que ii) les membres du bureau de l'association ne sont pas présidents d'autres associations cynégétiques.
- Un récépissé de versement du cautionnement provisoire afférent à chaque lot, tel que le montant de ce cautionnement est fixé à l'article 9 du CPS.
- Le Cahier des Prescriptions Spéciales dont toutes les pages doivent être paraphées. La dernière page est signée et cachetée avec la mention "Lu et accepté".

2. Le dossier technique porte sur :

- L'engagement modèle en annexe 2 et qui comporte :
 - L'offre financière précisant le montant proposé (dhs) en chiffres et en lettres à titre de redevance annuelle verser au fonds de la chasse et de la pêche continentale.
 - L'engagement à assurer le gardiennage durant la période de bail à raison d'un minimum d'un gardien tous les mille (1000) ha ainsi que le ballage et la signalétique de chaque lot pour lequel il se porte candidat conformément aux dispositions de l'article 35 et 36 du CPS.
- Un programme prévisionnel des aménagements cynégétiques au cours de la première période du bail conformément aux dispositions des articles 30, 31, 32, 33, 34, 35 et 36 du CPS.
- Un projet d'investissement global, à présenter sous forme d'un tableau qui doit préciser, par année, le programme physique et financier à entreprendre dans le lot.

N° 3429/PA

Procès Verbal De L'Assemblée Générale Extraordinaire FIDUCIAIRE KING CONSULTING -SARL- BOUZNIKA
Tel/Fax: 0537743001 GSM: 0661205870.
DECISION EXTRAORDINAIRE DE L'ASSOCIE UNIQUE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 11/04/2023, L'associé de la société « KIKTRAV » SARL AU, a décidé conformément aux dispositions statutaires et de la loi, ce qui suit :
- Mr. MOHAMMED ASKIK titulaire du CIN N° P44887. Transfert du siège social L'associé unique décide le transfert du siège social de la société « KIKTRAV » SARL AU de N°557 HAY OTHMANE GROUPE G - BOUZNIKA, au N°25 ALLEE DE FINEX, PREFECTURE D'ARRONDISSEMENT D'AIN SEBAA CASABLANCA.
La société a été immatriculée au registre de commerce au Tribunal de Commerce de Casablanca sous le N°582087, le 12/05/2023

N° 3431/PA

Constitution FIDUCIAIRE KING CONSULTING -SARL- BOUZNIKA
Tel/Fax: 0537743001 GSM: 0661205870.
Constitution d'une S.A.R.L. AU

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 10/04/2023, Il a été établi les Statuts d'une Société à Responsabilité limitée d'associé unique, dont les caractéristiques essentielles sont les suivantes :
Dénomination : « AUTOP CAR » SARL AU.
Siège Social : 10 RUE 2 LOTIS ESSALAMA ETAGE RDC LTS ESSALAMA - CASABLANCA.
Associé : Mr. MOHAMMED BAKHTI, apporteur en numéraire 100 000,00 Dhs soit 100 parts sociales
TOTAL 100 000,00 Dhs soit 100 parts sociales
Objet :
- Location de voiture sans chauffeur.
Durée : 99 ans.
Capital social : 100.000,00 Dhs.
Gérance : la société est gérée par : Mr. MOHAMMED BAKHTI.
Dépôt légal : la société a été immatriculée au registre de commerce au Tribunal de Commerce de Casablanca sous le N°582069, le 11/05/2023.

N° 3432/PA

FICASUD-S.A.R.L. 61, Rue Yougoslavie, Passage Ghandouri Bloc F n° 7 Gueliz Marrakech
Tel: 05 24 44 77 29 / 42 32 81
Fax : 05 24 44 76 77

SOCIETE «REB CONSEILS» SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
SIEGE SOCIAL : 61, RUE YUGOSLAVIE, PASSAGE GHANDOURI, BLOC F BUREAU N° 7 GUELIZ - MARRAKECH AU CAPITAL SOCIAL DE 10.000,00 DH

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire datée du 18/01/2023, il a été décidé :

- L'acceptation de la démission de Mr BERGOUNHON RENE de son poste de gérant de la société et lui donner quitus général et sans réserve au gérant pour sa période de gestion ;
 - La nomination d'un nouveau gérant de la société notamment Mr ERIC BERGOUNHON, né le 02/12/1960 demeurant à : 10, Promenade des 2 Puits 95110 Sannois Paris France et titulaire du passeport n° 15FV27033 avec les pouvoirs les plus étendus et ce pour une durée illimitée ;
 - Questions diverses ;
- Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Marrakech, le 17/02/2023 sous le n° 145017.

N° 3433/PA

FICASUD SARL AU 61, Rue Yougoslavie, Passage Ghandouri, Bloc F Bureau n° 7 Gueliz Marrakech
Tel: 05 24 44 77 29 / 42 32 81
Fax : 05 24 44 76 77

«JAD EDEN» S.A.R.L. CONSTITUTION D'UNE SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

Aux termes d'un acte sous seing privé à Marrakech, il a été établis les statuts d'une société à responsabilité limitée avec les caractéristiques suivantes :
DÉNOMINATION : «JAD EDEN» S.A.R.L.
OBJET
La société a pour objet :
• Exploitation de maison d'hôtes ;
SIEGE SOCIAL
PROPRIÉTÉ ASSARAGH - 15, 2ème ETAGE N° 21 GUELIZ MARRAKECH DUREE
La société est constituée pour une durée de 99 années à compter du jour de sa constitution définitive.
CAPITAL SOCIAL
Les associés effectuent les apports en numéraire, à savoir :
• Mr BENOIT JEAN-PIE-

LIPPE LACHERAY la somme de 27.000,00 DH
• Mme FATIMA EZZAHRA CHRIFI la somme de 25.000,00 DH
• Mr HAMZA CHRIFI la somme de 24.000,00 DH
• Mr MAMOUN CHRIFI la somme de 24.000,00 DH

Soit au total la somme de Cent Mille Dirhams 100.000,00 DH
GERANCE
Mme FATIMA EZZAHRA CHRIFI est nommée gérante unique de la société pour une durée illimitée avec les pouvoirs les plus étendus.
ANNEE SOCIALE
L'année sociale commence le 1er Janvier de chaque année et finit le 31 Décembre.
LE DEPOT LEGAL
Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Marrakech le 15/03/2023 sous le numéro 145978.

Pour extrait et mention N° 3434/PA

FICASUD SARL AU 61, Rue Yougoslavie, Passage Ghandouri, Bloc F Bureau n° 7 Gueliz Marrakech
Tel: 05 24 44 77 29 / 42 32 81
Fax : 05 24 44 76 77

«GGM TOURS» SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE
AU CAPITAL SOCIAL DE 100.000,00 DH
SIEGE SOCIAL : AVENUE ABDELKRIM EL KHAT-TAB, RESIDENCE JAWAD, IMMEUBLE 109 ETAGE 1 APPT N° 11 GUELIZ MARRAKECH

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire datée du 20/03/2023, il a été décidé :

- De ratifier la cession de 1000 parts sociales de Mr SALEH MOUKHLESSSE en faveur de Mr AHMED BENNANI ;
- De constater la sortie d'un associé de la société il s'agit de Mr SALEH MOUKHLESSSE ;
- De constater l'intégration d'un nouvel associé dans la société, il s'agit de Mr AHMED BENNANI ;
- D'accepter la démission de Mr SALEH MOUKHLESSSE de son poste de gérant de la société et lui donner quitus général et sans réserve pour sa période de gestion ;
- De nommer un nouveau gérant de la société notamment Mr AHMED BENNANI pour une durée illimitée et lui conférer les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société ;
- D'adopter une nouvelle

forme des statuts de la société ;

• Questions diverses.
Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Marrakech le 05/04/2023, sous le numéro 146683.

Pour extrait et mention N° 3435/PA

«FICASUD» S.A.R.L. 61, Rue Yougoslavie, Passage Ghandouri Bloc F n° 7 Gueliz Marrakech
Tel: 05 24 44 77 29 - 05 24 42 32 81
Fax : 05 24 44 76 77
SOCIETE «L&K CONSULTING»

(société en dissolution) SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIEE UNIQUE
SIEGE SOCIAL : CERCLE EL BOUR, COMMUNE EL OUIDANE, PROPRIETE MABROUK - MARRAKECH AU CAPITAL SOCIAL DE 5.000,00 DH

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire datée du 26/01/2023, il a été décidé :

- 1- La dissolution anticipée de la société suivant l'article 42 des statuts de la société ;
 - 2- La nomination de Mme LAURENCE ANNE-LAURE BRUN (Ep KEBDANI) comme liquidateur unique ;
 - 3- Que le siège de la liquidation est fixé à : CERCLE EL BOUR, COMMUNE EL OUIDANE, PROPRIETE MABROUK MARRAKECH ;
 - 4- Questions diverses.
- Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Marrakech, le 07/04/2023, sous le n° 146772.

Pour extrait et mention N° 3436/PA

«FICASUD» S.A.R.L. 61, Rue Yougoslavie, Passage Ghandouri Bloc F n° 7 Gueliz Marrakech
Tel : 05 24 44 77 29 / 42 32 81
Fax : 05 24 44 76 77

«SMDR» SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
Enseigne : RESTAURANT MB MARRAKECH
SIEGE SOCIAL : RUE KHALID BEN EL OUALID, LOT N° 149 GUELIZ MARRAKECH.
Capital : 700.000,00 DH

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire datée du 13/02/2023, il a été décidé :

- L'augmentation du capital social pour le porter de 100.000,00 dh à 700.000,00 dirhams par compensation à due concurrence des

créances certaines, liquides et exigibles contre la société ;

• Questions diverses.
Le dépôt légal sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Marrakech, le 30/03/2023 sous le n° 146500.

Pour extrait et mention N° 3437/PA

«JAD MAHAL» S.A I CONSTITUTION D'UNE SOCIETE ANONYME
Aux termes d'un acte sous seing privé enregistré à Casablanca, il a été établi les statuts d'une société anonyme avec les caractéristiques suivantes :
DÉNOMINATION : «JAD MAHAL» S.A.

OBJET: La société a pour objet au Maroc et dans tous pays :
- La restauration en général ;
- L'acquisition ou la création en vue de l'exploitation de tous fonds de commerce ayant pour objet : Débit de boissons, bar, restaurant, snack pizzeria, grill-room, crêperie, la préparation, la vente de plats - dogs, sandwich, ainsi que tous repas à consommer sur place ou à emporter.

- En général et en conformité avec la législation en vigueur l'entreprise de toutes opérations ayant trait à l'animation touristique et au développement touristique.

- La conception, la réalisation et l'exploitation de tous projets d'exploitation d'hôtels, tant au Maroc qu'à l'étranger ;
- La création, l'équipement et l'exploitation de tout hôtel, centres de repos, bungalows, campings, caravanning, habitats, loisés et toutes activités ayant une relation avec le tourisme.

- La mise à la disposition des touristes et autres, des locaux de détente par voie de location ou cession des moyens de loisirs tels qu'équipements sportifs.

- L'étude des conditions générales en vue de la création de tous ensembles immobiliers à tous usages.

- L'obtention, la concession, l'exploitation, la location de tous brevets, marques de fabrique, licences et procédés dans le cadre de l'objet social ainsi que toutes licences d'exportation et d'agrément.

- L'importation, l'exportation de tous produits et matériaux se rapportant en l'objet social présentés dans le cadre de l'exploitation hôtelière.

- La promotion immobilière sous ses formes par l'acquisition, l'échange, la vente, la division, le lotissement de tous immeubles urbains ou ruraux, bâtis ou non bâtis.

- La réalisation et l'exécution de toutes opérations de construction, d'édification d'immeubles urbains ou ru-

raux, bâtis ou non bâtis.
- La vente en totalité ou par fraction, des immeubles ou résidences construits ou à construire sur plan ou après leur achèvement.

Et plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières, immobilières et financières réalisées pour le compte exclusif de la société se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement.
SIEGE SOCIAL
97, BOULEVARD MOHAMMED V, PASSAGE GALLI-NARI, 4ème ETAGE CASABLANCA.
DUREE

La société est constituée pour une durée de 99 années à compter du jour de sa constitution définitive.

CAPITAL SOCIAL
Le capital social est fixé à la somme de 300.000,00 DH (Trois Cent Mille Dirhams) divisé en 3.000 actions de 100 DH chacune entièrement souscrites, libérées et attribuées aux actionnaires proportionnellement à savoir :

- * La société PALAIS JAD SCI : 2996 actions
- * Mr GARELLA JEAN JACQUES : 1 action
- * Mr GARELLA JEAN BRICE : 1 action
- * Mr GAUTIER DANIEL : 1 action
- * Mme GAUTIER STEFANNE : 1 action

Soit au total Trois Mille actions : 3.000 actions ADMINISTRATION

Sont nommés comme premiers administrateurs :

- * Mr GARELLA JEAN JACQUES ;
 - * Mr GARELLA JEAN BRICE ;
 - * Mr GAUTIER DANIEL ;
 - * Mme GAUTIER STEFANNE, PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
- Mr GARELLA JEAN JACQUES est nommé en qualité de président du conseil d'administration. COMMISSAIRE AUX COMPTES
Mr AHMED BOUCHAMA, domicilié à : 32, Rue 6 Novembre Casa - Anfa est nommé en qualité de commissaire aux comptes pour le premier exercice.

ANNEE SOCIALE
Chaque exercice social a une durée de douze mois, qui commencera le 1er Janvier et finira le 31 Décembre de chaque année.

LE DEPOT LEGAL
Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca en date du 02/07/2023 sous le n° du registre de commerce 124327.

Pour extrait et mention N° 3438/PA

Horaires des trains

Plan de transport Al Boraq à partir du Lundi 19 Septembre 2022

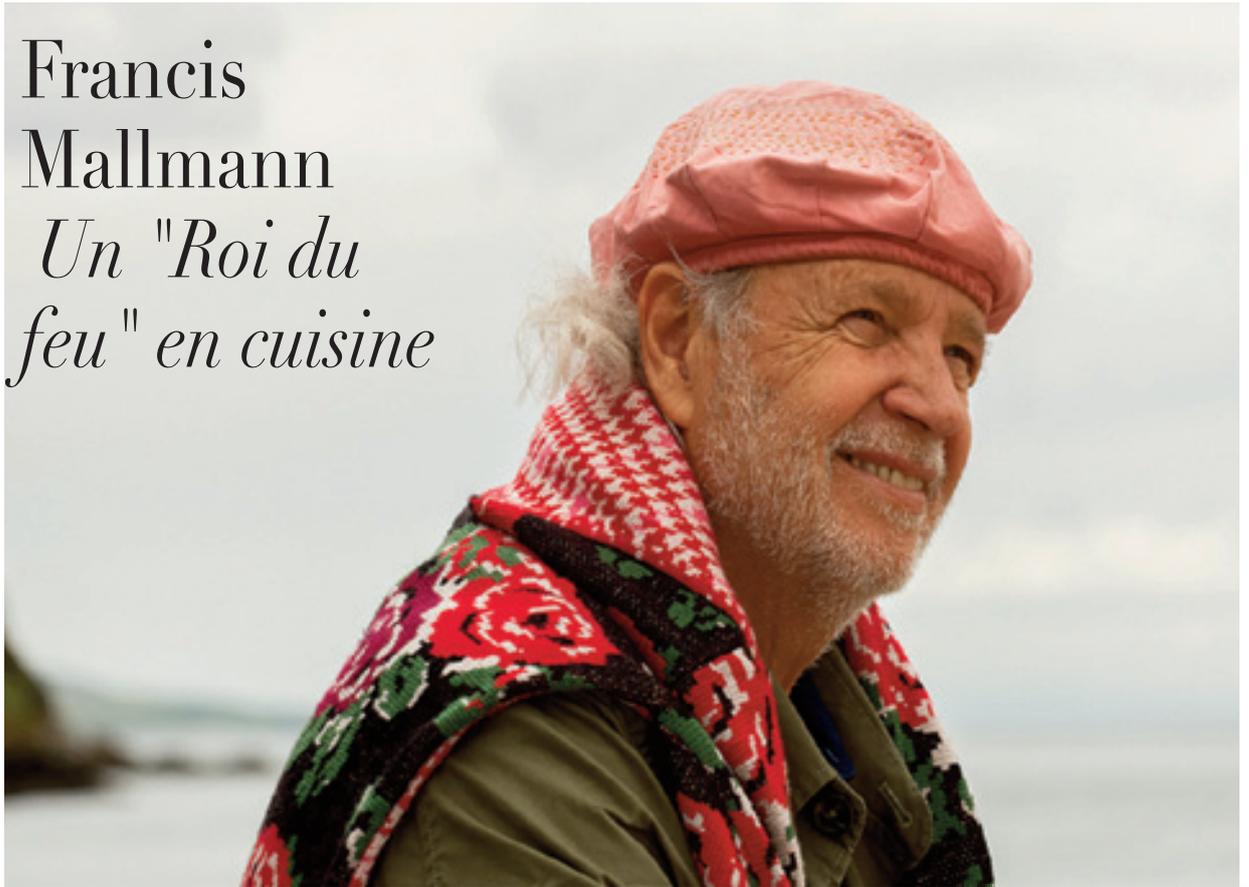
Sens Casa voyageurs > Tanger													
N° de Train	1001*	1005	1009	1013	1017	1021	1025	1029	1033	1037	1041	1045	
Casa Voyageurs	06:00	07:00	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00
Rabat	06:20	07:20	08:20	09:20	10:20	11:20	12:20	14:20	15:20	16:20	17:20	18:20	19:20
Agadir	06:50	07:50	08:50	09:50	10:50	11:50	12:50	14:50	15:50	16:50	17:50	18:50	19:50
Marrakech	07:17	08:17	09:17	10:17	11:17	12:17	13:17	15:17	16:17	17:17	18:17	19:17	20:17
Tanger	07:20	08:20	09:20	10:20	11:20	12:20	13:20	15:20	16:20	17:20	18:20	19:20	20:20
Arrivée	08:10	09:10	10:10	11:10	12:10	13:10	14:10	16:10	17:10	18:10	19:10	20:10	21:10
Sens Tanger > Casa voyageurs													
N° de Train	2001*	2005	2009	2013	2017	2021	2025	2029	2033	2037	2041	2045	
Tanger	06:00	07:00	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	
Marrakech	06:30	07:30	08:30	09:30	10:30	11:30	12:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	
Agadir	07:00	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	13:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	
Rabat	07:20	08:20	09:20	10:20	11:20	12:20	13:20	15:20	16:20	17:20	18:20	19:20	
Casa Voyageurs	07:25	08:25	09:25	10:25	11:25	12:25	13:25	15:25	16:25	17:25	18:25	19:25	
Arrivée	08:10	09:10	10:10	11:10	12:10	13:10	14:10	16:10	17:10	18:10	19:10	20:10	

* trains en circulation aux weekends, dimanches et jours fériés

** trains circulant uniquement les vendredis, dimanches et jours fériés

Francis Mallmann

Un "Roi du feu" en cuisine



Superstar en Amérique du Sud, amoureux de la nature, de la Patagonie et de la pomme de terre, le chef argentin Francis Mallmann est le "Roi du feu", qu'il utilise sous toutes ses formes pour ses cuissons.

Béret bleu sur la tête, lunettes à grosse monture rouge sur le nez, regard bleu clair et ample blouse blanche sur une chemise vichy rose, Francis Mallmann s'affaire autour d'une structure circulaire chauffée par un impressionnant brasier dans son restaurant situé sur le domaine du Château La Coste, au Puy-Sainte-Réparate, dans le sud de la France, son seul établissement en Europe aujourd'hui.



J'étais assez arrogant, je pensais que j'étais le meilleur chef (...), je cuisinais du caviar et du saumon, je me prenais très au sérieux

Suspendus à l'armature métallique, des choux rouges, des ananas, des céleris-raves seront fumés pendant 10 à 12 heures. Sur les plaques de cuisson directement situées au-dessus du feu, le chef aux allures de dandy retourne un très charnu tentacule de poulpe.

"Ce que j'aime le plus, c'est cuisiner dehors", sourit Francis Mallmann, 67 ans, qui a passé son enfance en Patagonie, dans le sud de l'Argentine, où il retourne fréquemment, au cœur de la nature. Au Puy-Sainte-Réparate, la cuisine est aussi en extérieur, sur la terrasse.

Et comme dans ses autres établissements, en Argentine, en Uruguay, au Chili ou à Miami (Etats-Unis), le feu est au cœur de toutes les préparations. "Dans tous mes restaurants, il y a du feu. Dans celui-ci, on a deux techniques, mais dans certains, cela peut aller jusqu'à sept ou dix techniques différentes", explique en français à l'AFP ce père de sept enfants âgés de 4 à 42 ans, rencontré début avril.

Et pourtant, dans les années 1980, le jeune chef est alors loin de cet univers un peu sauvage et brut qu'il se plaît aujourd'hui à mettre en scène sur son compte Instagram.

Formé en Europe et notamment en France dans les cuisines des plus grands chefs de l'époque, il publie ses premiers livres, a son émission de télévision, des restaurants prospères. Côté cuisine, il

porte alors une grande toque blanche sur le crâne.

"J'étais assez arrogant, je pensais que j'étais le meilleur chef (...), je cuisinais du caviar et du saumon, je me prenais très au sérieux", s'amuse-t-il dans l'épisode qui lui est consacré de la série culinaire de Netflix "Chef's table".

Un dîner organisé pour Cartier, à l'issue duquel le patron local du joaillier lui conseille "gentiment" d'arrêter la cuisine française, et l'Académie internationale de gastronomie vont le faire changer radicalement de direction.

Invité à participer au prestigieux concours de l'Académie en 1995, l'Argentin choisit de revenir aux sources, à ses sources, et présente aux chefs rassemblés dans un hôtel de Francfort (Allemagne) des plats exclusivement à base de... pommes de terre des Andes, qu'il parvient à faire venir de Cuzco, au Pérou, grâce à l'aide d'un de ses disciples, German Martitegui, devenu depuis, lui aussi, un chef très connu en Argentine.

"Je me suis rendu compte que je n'avais pas mon propre langage en cuisine", se rappelle-t-il aujourd'hui. "Il fallait que je trouve ma propre langue, avant, je ne faisais que recopier ce que j'avais appris dans les restaurants Trois étoiles où j'avais été formé".

Depuis ce "virage", plus de toque, plus de caviar, mais une cuisine simple, qui met les produits en avant, grâce au



Il fallait que je trouve ma propre langue, avant, je ne faisais que recopier ce que j'avais appris dans les restaurants Trois étoiles où j'avais été formé

feu. "Au bout de 30 ans, je commence à maîtriser cette technique", sourit-il.

"Ce qu'il m'a légué, (...) c'est la simplicité en cuisine, le fait de ne pas cacher les saveurs, mais de les faire étinceler par elles-mêmes, avec peu de transformation", souligne pour l'AFP la cheffe argentine Lucia Soria, 40 ans, qui a longtemps travaillé avec Francis Mallmann.

"Il y a un ingrédient qui me fait tout le temps penser à lui, c'est la pomme de terre, parce que c'est le roi de la pomme de terre. Il l'adore, il connaît mille façons de la cuisiner", ajoute celle qui dirige aujourd'hui un restaurant à Montevideo, en Uruguay.

Sport

Coupe internationale Mohammed VI de karaté

Le Maroc décroche quatre médailles de bronze



L'équipe nationale de karaté a décroché quatre médailles de bronze lors de la 17^e édition de la Coupe internationale Mohammed VI de karaté, qui a pris fin dimanche soir à la salle couverte relevant du Complexe sportif Prince Moulay Abdellah à Rabat.

Ces médailles ont été remportées par Abdelali Gina (-60 kg), Nissrine Brouk (-68 kg), Fatima Zahra Chajai (-61 kg) et Chaimae El-Haïty (-50 kg) dans la catégorie kumite.

En marge de la cérémonie de remise des médailles, le directeur de cette édition, Saïd Cherrat, a relevé que la 17^e Coupe internationale Mohammed VI de karaté a connu un franc succès aussi bien sur le plan organisationnel que technique, avec la participation de karatékas représentant 56 pays des cinq continents.

Dans une déclaration à la MAP, il a indiqué

que la compétition a été marquée par une rude concurrence, vu la participation de champions mondiaux et olympiques, dont les karatékas qui occupent les 30 premières places au classement mondial.

Selon M. Cherrat, les karatékas marocains ont signé une participation honorable lors de cette édition, avec quatre médailles décrochées face à des champions ayant un bon niveau technique et physique. En plus de la présence sur le podium, le Maroc a gagné un autre pari, celui de réussir l'organisation, a-t-il ajouté, notant que la Fédération mondiale de karaté, les participants, ainsi que le public nombreux à assister à la compétition, ont tous salué l'organisation excellente de cet événement international.

M. Cherrat a souligné que la participation marocaine à cette Coupe internationale, l'une des

étapes du "Karate1 Premier League", est positive, en prévision des prochaines échéances, notamment les championnats du monde du karaté.

De son côté, l'entraîneur de l'équipe nationale en kumite, Abdelkebir Douri, a affirmé que les champions marocains ayant pris part aux compétitions de cette Coupe ont fait montre d'une grande combativité malgré la force de leurs adversaires et ont réussi à atteindre les quarts et les demi-finales de plusieurs épreuves.

Il a ajouté que la direction technique de la Fédération Royale Marocaine de Karaté et Disciplines Associées a misé sur les meilleurs karatékas qui se sont illustrés dans plusieurs compétitions internationales afin d'honorer le karaté national et de monter sur le podium.

Le Maroc a été représenté lors de cette édition par 11 karatékas dans les compétitions kata et kumite dont des médaillés dans différents tournois continentaux et internationaux. Il s'agit de Mehdi Snti (-84 kg), Wadie Sassioui (-75 kg), Saïd Oubaya (-67 kg), Abdelali Gina (-60 kg), Anas Al Alami (-67 kg) dans la catégorie kumite (hommes). Dans la catégorie kumite (dames), quatre karatékas marocains ont été engagées à savoir Chaimae El-Haïty (-50 kg), Nissrine Brouk (-68 kg), Fatima Zahra Chajai (-61 kg) et Sawsane Benchabab (-55 kg).

Dans l'épreuve technique (kata), le Maroc a été représenté par Aya Naciri et Sanae Agalmam.

Cette manifestation sportive internationale, qui connaît d'année en année un rayonnement grandissant, a été marquée par la participation de 400 karatékas de 56 pays représentés par leurs meilleurs éléments, dont le Japon, l'Italie, la Belgique, la Chine, le Kazakhstan, la Turquie, l'Égypte et la Tunisie.

Coupe du Trône

Le Raja et la RSB au dernier carré

Le Raja de Casablanca s'est qualifié pour les demi-finales de la Coupe du Trône de football (saison 2021-2022), en s'imposant face au Chabab de Mohammedia par 2 buts à 1 après prolongations (temps réglementaire 1-1), dimanche au stade El Bachir.

Les locaux ont ouvert le score dès la 2^e minute par le biais de Abdelhak Assal. Les Verts ont dû attendre la 68^e minute pour revenir au score grâce à Hamza Khaba, avant de sceller le sort du match au temps réglementaire sur une réalisation de Mohamed Azrida (95^e).

En demi-finale, le Raja affrontera le vainqueur du dernier quart de finale qui opposera, le 24 mai, le Difaa El Jadida au Wydad de Casablanca.

L'autre demi-finale mettra aux prises la Renaissance de Berkane (tenante du titre) au FUS de Rabat.

Les Oranges ont poinçonné leur billet, en s'imposant face au Chabab Houara (division amateurs) par 2 buts à 1 après prolongations (temps réglementaire 1-1), dimanche au grand stade d'Agadir.

Les Berkanis ont ouvert la marque à la 66^e minute par l'intermédiaire de Charki El Bahri avant que les locaux n'égalisent dans les derniers souffles de la rencontre du point de pénalty (90+5^e) grâce à Mustapha Lahmidi. Lors des prolongations, le Congolais Chadrack Lukombe a inscrit le but de la victoire de la RSB (96^e).

Le FUS, lui, a composé son ticket pour le dernier carré en battant samedi l'AS FAR par 1 but à 0.

Barça version 2022-23, la meilleure défense de l'histoire en Europe ?

Avec seulement treize buts encaissés en 34 matches depuis le début de la Liga, le FC Barcelone, sacré champion d'Espagne dimanche, est en passe de devenir la meilleure défense de l'histoire des cinq grands championnats, sur les traces du mythe Chelsea de José Mourinho en 2004-05.

Réputé pour le tiki-taka, ce jeu à base de passes courtes et de possession à outrance qui a fait les beaux jours du club et de l'Espagne dans les années 2010, ce FC Barcelone version 2022-23 n'était guère habitué à faire briller sa défense.

Mais pour sa première saison complète à la tête de l'effectif catalan, Xavi a érigé un mur infranchissable en associant des jeunes en plein essor (Ronald Araujo, Alejandro Balde) et des recrues astucieuses (Jules Koundé, Andreas Christensen, Marcos Alonso) devant un Marc-André ter Stegen redevenu intraitable dans ses cages.

Avec ce rideau, et le pressing étouffant exercé par les latéraux comme Gavi, les Catalans ne sont allés chercher le ballon au fond de

leurs filets que 13 fois en 34 matches de championnat cette saison.

Dans l'histoire des cinq grands championnats européens, le record à battre a été établi par le Chelsea de José Mourinho en 2004-05. Les Blues n'avaient concédé que 15 buts en 38 matches et avaient été sacrés champions d'Angleterre avec douze points d'avance sur Arsenal.

Il reste quatre matches au Barça pour aller chercher ce record. Quatre matches où il ne leur faudra encaisser qu'un seul but.

En France, le record est de 18 buts encaissés en une saison. Il est co-détenu par l'Olympique de Marseille de 1991-92 et le FC Antibes de 1932-33 (sur 18 matches).

En Espagne aussi, forcément, la performance défensive du Barça va balayer un record vieux de près de cent ans.

L'équipe qui a encaissé le moins de buts dans l'histoire du championnat est le Madrid (il n'avait pas encore l'épithète de Real) de 1931-32, avec seulement 15 buts encaissés, mais sur une saison bien plus resserrée (18 matches).

Depuis que le championnat est passé à 38 journées, le Deportivo La Corogne s'était approché de cette marque historique en n'encaissant que 18 buts en 1993-94. Mais leur défense de fer n'avait pas suffi aux Galiciens pour décrocher le titre, échouant à la deuxième place derrière le FC Barcelone.

L'Atlético Madrid de 2015-16, n'avait lui non plus concédé que 18 buts, et avait terminé 3^e.

Un tel record ne peut être atteint sans un gardien de classe mondiale. Inconstant la saison passée, l'Allemand Marc-André ter Stegen a réintégré le gratin des gardiens du monde cette saison.

"Il a retrouvé son niveau. Rien de plus. C'est un portier fantastique pour moi, dans le top mondial. Il se transcende dans les relances. Il a été extraordinaire cette saison, excellent", l'a complimenté Xavi samedi.

Ter Stegen a d'ores et déjà battu un premier record : celui du nombre de matches sans encaisser le moindre but en une saison. Il en est dimanche soir à 25, les deux réalisations tardives de l'Espagnol l'empêchant d'améliorer



encore sa performance.

En 2014-15, son ancien coéquipier Claudio Bravo avait signé 23 "clean sheets" et encaissé au total 19 buts lors de la saison.

Mais peut-on se fier uniquement aux statistiques pour déterminer la meilleure défense de l'histoire ? L'Atlético Madrid de Diego Simeone, par exemple, ou l'AC Milan, sont des équipes qui ont longtemps été répu-

tées pour leur hermétisme défensif, sans réussir à briser ces records.

Le Barça actuel ne compte d'ailleurs aucun défenseur de légende dans son effectif, à l'instar d'un Sergio Ramos, d'un Virgil van Dijk ou d'un Thiago Silva. Seulement des joueurs qui pourraient le devenir, comme Ronald Araujo ou Jules Koundé. Surtout si de telles performances venaient à se reproduire.

Nos jeunots en finale de la CAN

L'exploit est d'ores et déjà là en attendant le Sénégal



Saïd Chiba
*Ecrire une belle
histoire en assurant
un happy end*

(3-3), avant d'arrêter un troisième tir malien (2ème série), au moment où le latéral Fouad Zehouani ne loge le cuir au fond des filets, propulsant par là même l'équipe du Maroc pour sa première finale africaine U17.

A l'issue de cette rencontre, Saïd Chiba a fait savoir dans une déclaration rapportée par le site officiel de la Confédération africaine de football, *cafonline.com*, que « nous savions que nous allions dans un match difficile et il fallait bien le gérer et faire en sorte que le Mali, qui est une équipe de très haut niveau, ne retrouve pas son rythme et ses canaux pour attaquer. Nous avons joué de manière compacte sur la façon dont nous avions prévu ». Et d'ajouter : « nous avons été patients et très organisés et c'était la seule solution pour gagner. Nous avons très bien exécuté notre plan et ces joueurs ont fait preuve de beaucoup de discipline tactique au-delà de leur âge ».

Pour Chiba qui s'est dit fier de la prestation de ses poulains, l'heure maintenant est « d'écrire une belle histoire ». Et pour clore

Bel exploit à mettre à l'actif du Onze national U17 qui est parvenu, dimanche à Constantine, à baliser son chemin pour la CAN de cette catégorie, et ce aux dépens de la redoutable formation malienne après recours aux tirs au but (6-5). Le temps réglementaire s'était soldé sur un nul blanc.

Un match plein au cours duquel les jeunes joueurs de l'EN ont fait preuve d'une maturité et d'une discipline tactique comme s'ils comptaient derrière des années d'expérience sur les pelouses africaines.

Le sélectionneur national, Saïd Chiba, assimilait mieux que quiconque le plan de ce match et ne s'attendait pas à une promenade de santé. L'adversaire du jour faisait partie non seulement des grosses cylindrées du continent, mais d'un cadreur du niveau mondial, donné au préalable comme étant le favori.

L'EN a abordé donc cette confrontation avec le statut d'outsider, laissant l'initiative au Onze malien qui a beau manœuvré sans pour autant atteindre son objectif. L'équipe marocaine tenait bon, se montrait compact en vue d'avorter tous les assauts et tâchait de saisir à bon escient les transitions afin de porter le

danger dans le camp adverse. D'ailleurs, les réelles occasions de buts étaient rares et chaque protagoniste a pu toucher le bois pour que le score final soit un nul blanc consécutif d'une séance de tirs au but.

Des penalties mal entamés par les Lionceaux de l'Atlas mais c'était mal connaître le keeper marocain Taha Benrhazil qui, grâce à ces deux interceptions lors de la première série, a permis à ses partenaires de rectifier le tir



cette virée en beauté, reste l'ultime acte, le match de vendredi prochain à Alger contre la sélection sénégalaise qui a éliminé en demi-finale le Burkina Faso (1-1, 5-4 t-a-b).

Il convient de rappeler que le Onze national avait terminé la phase de groupe en pole position avec deux victoires sur l'Afrique du Sud (2-0) et le Nigeria (1-0) et une défaite face à la Zambie (1-2). Au tour des quarts de finale, l'équipe marocaine a déroulé devant son homologue algérienne, scellant le sort de ce derby sur le score sans appel de 3 à 0.

Mohamed Bouarab

Fin de l'attente pour les amoureux du jeu vidéo "Zelda"

Après six longues années d'attente, les joueurs peuvent se procurer le dernier épisode de "Zelda", la saga de jeux vidéo d'aventure-action de Nintendo, qui compte sur l'engouement autour de cette sortie pour muscler ses ventes de Switch.

Ce nouveau volet, intitulé "Tears of the Kingdom", déchaîne déjà les passions depuis plusieurs mois, chaque extrait vidéo de ces nouvelles aventures de Link, l'elfe en tunique armé d'une épée, récoltant des millions de vues sur internet.

Avantagés par le décalage horaire, les joueurs japonais étaient parmi les premiers à pouvoir se procurer le jeu en magasin vendredi, comme Yutaka Hirai, 30 ans, qui a fait la queue dès le matin avec plusieurs dizaines de personnes dans une boutique de produits électroniques à Tokyo.

"J'espère retrouver dans ce nouveau jeu les grands espaces à parcourir, présents dans le précédent. Le monde était tellement vaste", a déclaré à l'AFP cet employé dans l'immobilier.

Mizuho Kawakami, 32 ans, avait elle téléchargé le jeu avant de se coucher pour pouvoir l'essayer avant

d'aller travailler. "J'étais toute excitée. J'ai hâte de me lancer dans l'aventure et je vais sûrement y jouer tout le week-end", a-t-elle dit.

Dans d'autres pays, certains magasins avaient décidé d'ouvrir dès minuit pour attirer les fans les plus ardents du jeu vidéo, et plus de 150 personnes se pressaient ainsi en pleine nuit devant une boutique parisienne. "Je suis vraiment comme un fou en fait parce que ce jeu, ça fait six ans qu'on l'attend", s'est réjoui Taylor Meguire, un étudiant de 19 ans. "Les jeux Zelda m'ont accompagné toute mon enfance et ma vie jusqu'à aujourd'hui", a confié de son côté Emilie Sastre, 18 ans.

La série mettant l'accent sur l'aventure et l'exploration a été créée en 1986 par Shigeru Miyamoto, créateur vedette de Nintendo et papa de personnages phares comme Mario ou Donkey Kong.

Elle s'est vendue au total à quelque 125 millions d'exemplaires dans le monde, inspirant des générations de joueurs mais aussi de créateurs de jeu.

"Il est difficile de mettre des mots sur ce qui fait l'aspect unique de +Zelda+", déclare à l'AFP Katsuhiko Hayashi, rédacteur en chef



du magazine spécialisé Famitsu, une institution au Japon.

Il cite "les puzzles à résoudre, les éléments d'action, un univers propre" à la série.

Au tournant des années 2010, "Zelda" a connu une crise d'identité, illustrée par des épisodes de plus en plus linéaires, obligeant Nintendo à l'introspection pour réinventer la série tout en réintroduisant les élé-

ments qui lui donnaient son âme.

Le résultat de ces réflexions a abouti à "Breath of the Wild", lancé en 2017 en même temps que la console Switch, et de loin le Zelda le plus vendu (29 millions d'unités) à ce jour.

"Ce jeu a vraiment placé la barre très haut pour le genre action-aventure en monde ouvert, et +Zelda+ est toujours au sommet du genre",

pense M. Hayashi.

Nintendo compte sur le nouvel épisode de sa saga pour soutenir son activité sur l'exercice 2023/2024 commencé début avril, alors que les ventes de Switch -déjà dans sa septième année de commercialisation- sont attendues en net repli de 16,5%, à 15 millions d'unités, selon ses prévisions publiées mardi.

Le nouveau "Zelda" devrait être "de loin le plus gros contributeur aux ventes de Nintendo pour cet exercice", anticipe ainsi Serkan Toto, analyste du cabinet Kantan Games.

Pour Charles-Louis Planade, analyste chez Midcap Partners, il pourrait même devenir "la meilleure vente historique" de cette licence.

"C'est un jeu qui peut s'approcher du milliard de dollars de revenus, c'est très conséquent pour une société qui fait un chiffre d'affaires d'un peu plus de 10 milliards par an", dit-il à l'AFP.

Nintendo, qui malgré les rumeurs persistantes n'a jamais confirmé jusqu'à présent qu'il planchait sur une nouvelle console, s'attend en 2023/24 à un bénéfice net de 340 milliards de yens (2,3 milliards d'euros), ce qui serait une chute de 21% sur un an.

Recettes

Soupe courgette carotte



Les ingrédients :

3 courgettes
3 carottes
1 tablette de bouillon de volaille
1 petit oignon
1 noix de beurre
Sel, poivre

Préparation :

Étape 1 : Pelez les courgettes et les carottes, rincez-les et coupez-les en rondelles.

Étape 2 : Faites chauffer le beurre dans une grande casserole

et faites suer l'oignon pelé et émincé.

Étape 3 : Ajoutez les carottes et les courgettes.

Étape 4 : Ajoutez ensuite la tablette de bouillon émietté, salez, poivrez, couvrez d'eau à hauteur et portez à ébullition.

Étape 5 : Baissez le feu et laissez cuire 20 minutes.

Étape 6 : Mixez et servez bien chaud. (Au moment de mixer, vous pouvez ajouter 5 cl de crème fraîche.)

Au Royaume-Uni, deux tiers des jeunes femmes subissent du harcèlement au travail

Deux jeunes femmes sur trois ont fait l'expérience de harcèlement sexuel ou moral et d'agressions verbales au travail au Royaume-Uni, d'après une étude de la fédération syndicale britannique TUC publiée vendredi.

Selon la TUC, dont l'étude a sondé 1.000 femmes, moins d'une sur trois dévoile ces incidents parce que les victimes de ces actes pensent qu'on ne les croira pas ou que cela pourrait nuire à leur carrière.

Trois femmes sur cinq, et deux tiers chez les 25 à 34 ans, disent avoir subi du harcèlement sexuel ou moral et des agressions verbales au travail, selon cette enquête, qui note en plus que dans la grande majorité des cas, ces incidents n'étaient pas isolés et se sont reproduits.

Le secrétaire général de la TUC Paul Novak souligne notamment que "beaucoup de femmes ayant un métier de contact, notamment dans le commerce, ou encore les médecins ou les réceptionnistes, sont souvent l'objet de comportements agressifs de la

part de clients et patients".

Il ajoute que "le harcèlement sexuel ou moral n'a pas sa place dans les lieux de travail moderne".

La TUC demande au gouvernement de ne pas faire machine

arrière sur un projet de loi au Royaume-Uni destiné à protéger les travailleurs du harcèlement, et qui selon la fédération de travailleurs serait en train d'être "saboté" par des députés conservateurs.

